

18

**CUIR,
TEXTILE ET
HABILLEMENT**

**FINITION
FABRICATION**

**ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE**

la
**FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE**

Québec 

**CUIR,
TEXTILE ET
HABILLEMENT**

**FINITION
FABRICATION**

***ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE***

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1997 — 96-1095

ISBN 2 - 550 - 31295-3

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1997

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Recherche et rédaction

Caroline Dion
Agente de recherche

Validation méthodologique
et argumentaire

Isabelle Lamarre
Sylvie Lavoie
Conseillères en planification

Agente de secrétariat

Denise Lasnier
MEQ-DGFPT

Coordination et supervision

Francine St-Georges
Agente de développement pédagogique

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la
Division des services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Responsabilité du
projet

Janine Gomel
Responsable du secteur *Cuir, textile et habillement*
MEQ-DGFPT

AVANT-PROPOS

La présente étude préliminaire a pour but de préciser les besoins de formation en ce qui concerne les fonctions de travail liées aux programmes de formation technique visant l'industrie du textile et de dégager les orientations à retenir pour la révision des programmes d'études *Finition* (251.01) et *Fabrication* (251.02).

On vise par cette étude à préciser les besoins qualitatifs et quantitatifs en ce qui a trait à des fonctions de travail importantes pour l'industrie et à évaluer l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation.

Ces besoins de formation devront être évalués du point de vue de la fabrication et de la finition des textiles, également être mis en relation avec des activités comme la mise au point de nouveaux produits et de nouveaux procédés. La structure changeante du commerce international et la fragmentation des marchés sont aussi à considérer dans l'analyse des besoins de formation. Ces éléments peuvent avoir des incidences sur les tâches du technicien ou de la technicienne en textile, la mise au point de produits particuliers et la production.

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉSENTATION DU CHAMP DE RECHERCHE	1
1.1	Méthodologie	1
1.2	Fonctions de travail	2
1.3	Secteurs d'activité	4
2	ANALYSE CONTEXTUELLE	9
2.1	Données conjoncturelles	9
2.1.1	Industries textiles de première transformation (groupe 18)	9
2.1.2	Industries des produits textiles (groupe 19)	10
2.2	Organisation et technologie	11
2.3	Perspectives d'avenir	13
3	CARACTÉRISTIQUES DES FONCTIONS DE TRAVAIL	15
3.1	Métiers et professions	15
3.2	Conditions d'exercice	18
3.2.1	Surveillants/ surveillantes dans la transformation de produits textiles	18
3.2.2	Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication et technologues et techniciens/techniciennes en chimie appliquée	22
4	MARCHÉ DU TRAVAIL	31
4.1	Répartition de l'emploi	31
4.2	Situation de l'emploi	32
4.3	Prévisions des besoins de main-d'œuvre	35
4.4	Évolution des emplois	36

5	FORMATION	39
5.1	Programmes et lieux de formation	39
5.2	Évolution de l'effectif	42
5.3	Évolution du placement	43
5.4	Évolution de la formation	44
5.5	Synergie milieu scolaire et industrie	45
6	SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS	47
6.1	Tendances et évolution	47
6.2	Jonction du travail, de la formation et de l'emploi	48
6.3	Recommandations	48
	RÉFÉRENCES	51

LISTES DES TABLEAUX

TABLEAU I	PRINCIPAUX GROUPES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ DES TEXTILES PAR CODES DE LA CAEQ (Classification des activités économiques du Québec)	5
TABLEAU II	GRUPE 18 RÉPARTITION RÉGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LES INDUSTRIES TEXTILES DE PREMIÈRE TRANSFORMATION (1994)	7
TABLEAU III	GRUPE 19 RÉPARTITION RÉGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LES INDUSTRIES DE PRODUITS TEXTILES (1994)	8
TABLEAU IV	PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS ANNONCÉS OU EN VOIE D'EXÉCUTION TEXTILES PRIMAIRES, 1995	12
TABLEAU V	POSTES OCCUPÉS PAR DES TECHNICIENS/TECHNICIENNES TEXTILES	17
TABLEAU VI	PORTRAIT DES TECHNICIENS TEXTILES SUPERVISEURS/ TECHNICIENNES TEXTILES SUPERVISEURES ET DE TECHNICIENS/ TECHNICIENNES DE LABORATOIRE	23

TABLEAU VII	RÉPARTITION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ POUR L'INDUSTRIE TEXTILE DE PREMIÈRE TRANSFORMATION (GROUPE 18)	31
TABLEAU VIII	RÉPARTITION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ POUR L'INDUSTRIE DES PRODUITS TEXTILES (GROUPE 19)	32
TABLEAU IX	POPULATION ACTIVE OCCUPÉE POUR L'INDUSTRIE DES TEXTILES DE PREMIÈRE TRANSFORMATION ET L'INDUSTRIE DES PRODUITS TEXTILES (1991)	33
TABLEAU X	TAUX DE CHÔMAGE PAR FONCTION DE TRAVAIL (1991)	34
TABLEAU XI	INSCRIPTIONS À TEMPS PLEIN DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (251.00)	42
TABLEAU XII	DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES À TEMPS PLEIN DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (251.00)	44
ANNEXE I	A GUIDELINE FOR EVALUATING COMPETENCY-BASED CURRICULA	53
ANNEXE II	Personnes consultées au cours de rencontres, d'entretiens téléphoniques ou de visites d'entreprises	55
ANNEXE III	QUESTIONNAIRE POUR L'INDUSTRIE DU TEXTILE	59
ANNEXE IV	Programmes <i>Finition</i> (251.01) et <i>Fabrication</i> (251.02)	77

1 PRÉSENTATION DU CHAMP DE RECHERCHE

1.1 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour réaliser la présente étude comporte sept étapes¹ :

Étape 1 : La question de départ

Étape 2 : L'exploration : - les lectures
 - les entretiens exploratoires

Étape 3 : La problématique

Étape 4 : Les schémas d'entrevue

Étape 5 : Les entrevues

Étape 6 : L'analyse des informations

Étape 7 : Les conclusions et recommandations

Après avoir défini la question de recherche, nous avons débuté notre étude par la lecture de la documentation pertinente sur le domaine et par une enquête exploratoire auprès d'entreprises. Comme le mentionnent Quivy et Van Campenhoudt² : «Lectures et entretiens exploratoires aident à constituer la problématique de recherche. Les lectures aident à faire le point sur les connaissances concernant le problème de départ; les entretiens contribuent à découvrir les aspects à prendre en considération et élargissent ou rectifient le champ d'investigation des lectures... Il s'agit en quelque sorte d'un premier «tour de piste» avant d'engager des moyens plus importants.»

¹ Inspirées de R. Quivy et L. Van Campenhoudt. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1988, p. 271.

² Ibid. p. 60.

Les entrevues effectuées à cette étape étaient des entretiens à demi structurés. Grâce à ces entretiens, nous avons pu :

- cerner les fonctions de travail visées par l'étude;
- mieux cibler notre recherche documentaire;
- définir l'échantillon nécessaire pour recueillir les informations nécessaires à l'étude;
- élaborer des schémas d'entrevue adaptés à la problématique.

Cette enquête exploratoire a été suivie d'une recherche et d'une analyse documentaires, de l'élaboration de schémas d'entrevue et de la réalisation des entrevues. Nous avons choisi l'entrevue à demi structurée comme méthode de recherche car elle permet de mieux approfondir le sujet d'étude. Afin d'établir notre échantillon, nous nous sommes appuyés sur les résultats de la pré-enquête.

Plusieurs critères nous ont guidé dans cet échantillonnage :

- répartition équitable des entreprises par sous-secteur;
- répartition en fonction du volume d'emploi.

Le questionnaire utilisé figure en annexe. Les entretiens effectués, après une analyse de contenu, nous ont permis de décrire les fonctions de travail étudiées, de définir les qualités et compétences nécessaires pour les occuper, d'évaluer la formation dispensée dans le domaine et de mettre à jour les informations recueillies dans la documentation portant sur l'industrie du textile.

1.2 Fonctions de travail

Pour la présente étude, nous avons retenu les fonctions de travail visées par les programmes de *Finition* (251.01) et de *Fabrication* (251.02) tels qu'ils sont présentés dans le Répertoire des études professionnelles et techniques³. De plus, nous avons retenu la fonction 2211 technologues et techniciens/techniciennes en chimie appliquée; bien qu'elle n'apparaisse pas comme étant visée par le programme, elle est liée techniquement au secteur du textile.

Ces fonctions de travail s'inscrivent dans trois grands groupes de la *Classification nationale des professions* (CNP); le groupe 22 *Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées* concerne les fonctions de technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication ainsi que de technologues et techniciens/techniciennes en chimie appliquée.

Le groupe 92 *Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique* concerne la fonction de surveillants/surveillantes dans la transformation des produits textiles.

Enfin, le groupe 94 *Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage* vise les fonctions de tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses, conducteurs/conductrices de machines à piquer, teinturiers/teinturières et finisseurs/finisseuses de produits textiles.

Le programme de *Finition* (251.01) concerne les fonctions de travail de surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles, de teinturiers/teinturières et de finisseurs/finisseuses de produits textiles. Le programme de fabrication (251.02) concerne les fonctions de surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles, de tisseurs/tisseuses, de tricoteurs/tricoteuses, de conducteurs/conductrices de machines textiles et, enfin, de technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication. À noter que la fonction de travail de surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles est commune aux deux programmes.

Dans la *Classification nationale des professions* (CNP) et la *Classification canadienne descriptive des professions* (CCDP), ces fonctions de travail sont associées aux codes et aux titres suivants¹² :

Groupe 22 Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées

CNP		CCDP	
2233	Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel	2117-130	Technicien-spécialiste des textiles et en génie de fabrication
		2117-268	Technicien en textile
		2165-238	Technicien en génie industriel

2211	Technologues et techniciens/ techniciennes en chimie appliquée	8273-110	Maître teinturier Technicien en colorant des textiles
------	---	----------	---

Groupe 92 Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique

		CCDP	
CNP			
9216	Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits textiles	8260	Surveillant/contremaître des préparateurs de fibres textiles, des fileurs, des tordeurs, des bobineurs, etc.

Groupe 94 Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage

		CCDP	
CNP			
9442	Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres conducteurs/conductrices de machines textiles	8267 8271 8279	Tisseur et tisserand Tricoteur Travailleurs en textile tels les conducteurs de machines à faire le matelassé, du feutre, des tapis, etc.
9443	Teinturiers/teinturières et finisseurs/finisseuses de produits textiles de produits textiles	8273 8275	Blanchisseur et teinturier Finisseur et calandreur de produits textiles

1.3 Secteurs d'activité

Selon la *Classification des activités économiques du Québec* (CAEQ), l'industrie du textile se subdivise en deux grands groupes soit le groupe 18 Industries textiles de première transformation et le groupe 19, Industries des produits textiles. Comme l'indique le Tableau I, le groupe 18 réunit l'industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments, l'industrie des filés et tissus tissés et l'industrie des tissus tricotés. Le groupe 19 concerne l'industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles, l'industrie des tapis, carpettes et moquettes, l'industrie des articles en grosse toile et, finalement, les autres industries de produits textiles tels que les tissus étroits, les articles de maison et d'hygiène et les textiles à usages techniques et industriels⁴.

TABLEAU I PRINCIPAUX GROUPES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ DES TEXTILES PAR CODES DE LA CAEQ (Classification des activités économiques du Québec)			
CODES	GRANDS GROUPES ET CATÉGORIES	CLASSE	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
18	Industries textiles de première transformation		112
181	Industrie des fibres textiles synthétiques et de filés de filaments		
1811		Industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments	22
182	Industrie des filés et tissus tissés		
1821		Industrie de la filature et du tissage de la laine	11
1822		Industrie de la filature et du tissage du coton	12
1824		Industrie du tissage de fibres synthétiques	22
1829		Autres industries des filés et tissus tissés	10
183	Industrie des tissus tricotés		
1831		Industrie des tissus tricotés	35
19	Industries des produits textiles		421
191	Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles		
1911		Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles	9
192	Industrie des tapis, carpettes et moquettes		
1921		Industrie des tapis, carpettes et moquettes	13
193	Industrie des articles en grosse toile		
1931		Industrie des articles en grosse toile	85
1932		Industrie des sacs et poches en matière textile	27
199	Autres industries des produits textiles		
1991		Industrie des tissus étroits	15
1992		Industrie de la teinture et du finissage à façon de produits textiles	60
1993		Industrie des articles de maison en textile	101
1994		Industrie des articles d'hygiène en textile	16
1995		Industrie des tissus pour armature de pneus	
1996		Industrie du fil	14
1999		Autres industries de produits textiles	81

Source : Banque d'information du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) 1995.

Bien que le vêtement et les articles ménagers soient d'une importance vitale en ce qui concerne l'industrie du textile, il s'agit de produits qui touchent également plus de 150 secteurs de l'industrie canadienne, notamment les soins médicaux, l'automobile, la construction, les pêcheries, la foresterie, l'exploitation minière, l'agriculture, les produits de consommation, le transport et les télécommunications⁵.

Les groupes 18 et 19 occupent tous deux une place stratégique dans l'économie québécoise. En 1992, 46 p. 100 des usines de textile du Canada étaient situées au Québec. L'Ontario occupait le deuxième rang avec 34 p. 100 des entreprises et le reste du Canada se partageait les derniers 20 p. 100⁶. Il est à souligner que des sociétés importantes comme Dominion Textile Inc., Consoltex Canada Inc. et Celanese Canada Inc. partagent leurs activités entre le Québec et l'Ontario, tandis que d'autres comme Du Pont Canada Inc. et La Corporation des Tapis Peerless ont choisi une de ces deux provinces pour s'établir⁷.

Tout comme dans les secteurs du cuir et de l'habillement, la région de Montréal joue un rôle de premier plan dans le secteur des textiles. En 1994, l'industrie du textile de première transformation était concentrée à 67 p. 100 dans les régions de Montréal et de la Montérégie. Le sous-secteur où l'on retrouvait le plus grand nombre d'établissements pour l'industrie du textile de première transformation était celui des tissus tricotés (1831). Ce sous-secteur regroupait 30 p. 100 des entreprises, soit 35 des 112 entreprises de textiles de première transformation, dont 24 dans la région de Montréal. Les sous-secteurs des fibres synthétiques et des filés de filaments (1811) ainsi que du tissage de fibres synthétiques (1824) se partageaient à parts égales 40 p. 100 des entreprises des industries textiles de première transformation, c'est-à-dire que chacun regroupait 22 entreprises. Pour ce dernier secteur, la Montérégie reste un chef de file important regroupant 10 de ces 22 entreprises.

Par ailleurs, le groupe 19, qui correspond à l'industrie des produits textiles, se retrouve à 40 p. 100 à Montréal, la Montérégie en regroupe 17 p. 100 et les autres régions et les autres régions du Québec, en excluant le Nord qui ne possède aucune industrie de produits textiles, se répartissent les derniers 43 p. 100. On trouvera ces différentes répartitions dans les tableaux II et III.

TABLEAU II							
GROUPE 18							
RÉPARTITION RÉGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LES INDUSTRIES TEXTILES DE PREMIÈRE TRANSFORMATION (1994)							
RÉGIONS	18 TEXTILE PRIMAIRE	1811 FILÉS	1821 LAINE	1822 COTON	1824 SYNTH.	1829 TISSUS	1831 TRICOTÉS
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	0	0	0
Québec	1	0	0	0	0	0	1
Chaudière-Appalaches	13	6	3	1	2	1	0
Maurice-Bois-Francs	9	3	1	2	1	1	1
Estrie	12	2	2	0	3	4	1
Montérégie	32	6	5	3	10	1	7
Montréal	42	5	0	6	5	2	24
Laval	1	0	0	0	0	1	0
Lanaudière	0	0	0	0	0	0	0
Laurentides	2	0	0	0	1	0	1
Outaouais	0	0	0	0	0	0	0
Abitibi	0	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (ensemble du Québec)	112	22	11	12	22	10	35

Source : Banque d'information du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) 1995.

TABLEAU III											
GROUPE 19											
RÉPARTITION RÉGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LES											
INDUSTRIES DE PRODUITS TEXTILES (1994)											
RÉGIONS	19 PRODUITS TEXTILES	1911	1921	1931	1932	1991	1992	1993	1994	1996	1999
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Bas-Saint-Laurent	9	0	0	2	0	2	1	3	0	0	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16	0	0	8	1	0	1	4	0	0	2
Québec	23	0	1	8	0	0	2	9	0	0	3
Chaudière-Appalaches	28	2	2	7	1	0	5	4	1	2	4
Maurice-Bois-Francs	38	1	1	12	4	1	8	5	1	2	3
Estrie	22	0	0	2	1	1	3	6	0	3	6
Montérégie	71	1	7	15	4	2	10	11	4	4	13
Montréal	167	5	1	18	13	9	26	44	9	2	40
Laval	17	0	0	4	2	0	1	5	1	0	4
Lanaudière	10	0	0	3	1	0	2	4	0	0	0
Laurentides	12	0	1	1	0	0	1	5	0	1	3
Outaouais	2	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Abitibi	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (ensemble du Québec)	421	9	13	85	27	15	60	101	16	14	81

Source : Banque d'information du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) 1995.

2 ANALYSE CONTEXTUELLE

2.1 Données conjoncturelles

L'industrie du textile a subi des modifications majeures au cours de la dernière décennie. Ces changements s'articulent principalement autour de deux axes : **la restructuration industrielle et commerciale** et les **changements technologiques**. Cette restructuration implique notamment des modifications dans la gestion du personnel et de l'équipement. Là où des compétences manuelles suffisaient, on exige désormais des compétences en conception et en analyse. Ces changements structurels sont le résultat direct des progrès technologiques survenus au cours des dernières années. L'arrivée de nouveaux procédés de fabrication hautement mécanisés et informatisés offre de nouvelles possibilités d'exploitation des matières premières et des matériaux. Ces modifications majeures ont eu et ont toujours une influence directe sur la main-d'œuvre en place et sur la relève à former. Toutefois, le processus de transformation résultant des progrès technologiques intervenus dans l'industrie textile ne semble pas avoir donné lieu à une déqualification des critères de formation mais plutôt à leur élévation.

2.1.1 Industries textiles de première transformation (groupe 18)

Les industries textiles canadiennes de première transformation sont concentrées à 55 p. 100 au Québec. En 1993, les expéditions de la province étaient de 1,8 milliard de dollars⁸.

En 1994, ces industries procuraient 11 631 emplois répartis dans 112 entreprises. Ces entreprises sont dans une proportion de 5 p. 100 de nature artisanale (moins de 5 employés et employées), 40 p. 100 sont de petites entreprises (5 à 49 employés et employées), 44 p. 100 sont des entreprises de taille moyenne (50 à 249 employés et employées) et 11 p. 100 sont de grandes entreprises (250 employés et employées et plus). Toutefois, bien que les petites entreprises soient en nombre important, ce sont les moyennes et grandes entreprises qui soutiennent 90 p. 100 des emplois de ce secteur avec 10 477 salariés et salariées.

En 1991, le Québec comptait 128 établissements appartenant au groupe 18 procurant 11 005 emplois⁶. Bien qu'il y ait une faible diminution du nombre des établissements et des salariés et salariées, ce type d'industrie connaît une croissance soutenue depuis trois ans avec, en 1994, une augmentation de 10,1 p. 100 de la valeur des livraisons⁹.

2.1.2 Industries des produits textiles (groupe 19)

Les industries des produits textiles sont réparties de façon égale entre le Québec et le reste du Canada. En 1993, les expéditions québécoises dans ce secteur étaient de 1,6 milliard de dollars⁸.

En 1994, les industries des produits textiles du Québec fournissaient 21 696 emplois répartis dans 421 entreprises. Ces entreprises étaient artisanales dans une proportion de 15 p. 100; 61 p. 100 étaient de petites entreprises, 18 p. 100 étaient des entreprises de taille moyenne et 5 p. 100 étaient de grandes entreprises. Toutefois, comme pour le secteur précédent, les emplois sont concentrés à 79 p. 100 dans les moyennes et grandes entreprises (17 250 salariés et salariées).

Il est important de noter une augmentation significative du nombre d'établissements spécialisés dans les produits textiles notamment des petites entreprises. En 1991, le Québec comptait 352 établissements fournissant 14 246 emplois⁶. En 1994, il comptait 69 établissements de plus et 7 450 nouveaux salariés et salariées. Ces augmentations sont attribuables à différentes raisons dont les suivantes :

- Réponse à des besoins particuliers en émergence. Selon les personnes consultées pour cette étude, cette tendance à offrir un produit spécialisé adapté aux exigences de la clientèle ira en s'intensifiant;
- Croissance particulièrement importante des activités du sous-secteur des textiles techniques aussi dit «industriels». Industrie Canada prévoit d'ailleurs une augmentation annuelle de 10 p. 100 pour la demande de textiles techniques dans les dix prochaines années ⁵⁻⁹.

Les entreprises de textiles techniques consultées au cours de cette étude abondaient également dans ce sens. Notons parmi les types de textiles techniques les toiles et feutres pour papetières, les agrotextiles, les tissus géosynthétiques et les tissus de renforcement pour le plastique et le caoutchouc. Les activités nord-américaines favorisent l'utilisation de tels textiles, et les exportations connaissent de plus beaucoup de succès. Une entreprise spécialisée dans les produits textiles techniques nous mentionnait sa présence dans 38 pays, notamment la Corée, le Japon et la Chine ainsi que dans les pays membres de la communauté européenne. Les exportations représentaient 70 p. 100 du chiffre d'affaires de cette entreprise.

2.2 Organisation et technologie

L'industrie textile est souvent considérée par l'opinion publique comme étant un secteur mou. Cependant, les faits sont tout autres. Les entreprises se modernisent, investissant dans des techniques de plus en plus informatisées, telles que la filature par rotors et par jets d'air, qui permettent une grande rapidité d'exécution et une production de qualité supérieure. Concernant cette question un employeur affirmait :

«Le problème du textile et de la main-d'œuvre est une problématique culturelle. Dans les années '50 tout le monde avait de la famille qui travaillait dans le textile. Depuis, on perçoit le secteur du textile comme un secteur mou, les médias ne contribuent pas à rehausser l'image. Pourtant le Québec a une technologie intégrée plus efficace que les États-Unis et de plus grande qualité».

Des projets d'investissements sont annoncés ou en voie d'exécution pour moderniser les usines et augmenter la capacité de production. On trouvera au Tableau IV les principaux projets d'investissement en millions de dollars. Il est à souligner que six des entreprises figurant dans ce tableau ont été consultées dans notre enquête.

Cette restructuration industrielle fondée sur l'adoption de techniques avancées a permis, d'une part, d'accélérer la production et d'améliorer les procédés de fabrication et, d'autre part, d'accéder à de nouveaux marchés. Ces nouveaux marchés se caractérisent par une demande de produits de haute qualité fabriqués en quantités réduites. Dans cette perspective, la compétitivité n'est plus essentiellement basée sur les économies d'échelle

des productions de masse, mais également sur la conception et la fabrication de produits à forte valeur ajoutée.

TABLEAU IV PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS ANNONCÉS OU EN VOIE D'EXÉCUTION TEXTILES PRIMAIRES, 1995			
ENTREPRISE	RÉGION	NATURE DU PROJET	MS
Rayonese Textile	Laurentides	Expansion et modernisation	22,4
Swift Textile	Mauricie-Bois-Francs	Expansion	18,2
Consoltex	Chaudière-Appalaches	Expansion et modernisation	14,5
Fils spéc. Dominion	Etrie	Modernisation	13,0
Filés Canadiens	Montréal	Implantation	12,0
Textiles Du-Ré	Chaudière-Appalaches	Expansion	10,0
C.S. Brooks	Etrie	Modernisation	10,0
Fils Sélect	Mauricie-Bois-Francs	Implantation	8,0

Tiré de : Le secteur manufacturier et le commerce au Québec en 1995.

Par ailleurs, la réorganisation du travail selon les normes ISO 9000 (Organisation internationale de normalisation regroupant 90 pays) semble préoccuper un nombre important des entreprises québécoises consultées. Il semblerait de plus en plus que la conformité à ces normes soit une condition nécessaire pour la réussite d'une entreprise, autant sur le plan national qu'international. Ces normes exigent une réorganisation de l'ensemble des fonctions de travail et des tâches à effectuer en vue d'améliorer la qualité du produit et de l'organisation¹⁰. Ces modifications, bien qu'elles puissent être effectuées sous la direction d'un contractuel, peuvent aussi avoir lieu sous la responsabilité d'un technicien en textile comme nous avons pu le constater au cours de notre consultation. Le mandat : s'assurer de la qualité et rédiger les rapports selon les normes ISO 9000. Cette

tendance a été observée à quelques reprises. Pour certaines entreprises plus traditionnelles, ces nouveaux modes de gestion ne sont pas encore réalité; pour d'autres, ils sont en train de prendre forme. C'est dans ce contexte de modèles de gestion diversifiés et en évolution que nous avons effectué cette étude préliminaire.

2.3 Perspectives d'avenir

Toutes les entreprises consultées, sauf une dans la région métropolitaine, croient que le secteur du textile est en pleine expansion et que le Canada est en mesure de rivaliser avec les autres pays industrialisés. Selon des documents publiés par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, les États-Unis, dans leurs échanges commerciaux avec le Québec, semblent manifester un intérêt particulier pour les fabricants qui offrent qualité, service et design⁹. La sensibilisation accrue de la clientèle à la qualité et la concurrence à l'échelle mondiale sont autant de facteurs que l'industrie textile québécoise doit prendre en considération pour être compétitive dans les marchés internationaux. La restructuration commerciale en cours engage le secteur textile dans une ère où la production de masse n'est plus l'unique façon, comme par le passé, de rentabiliser une ligne de production. Le virage technologique permet de répondre aux exigences de nouveaux marchés dans lesquels la demande porte sur des petits volumes de produits ayant des caractéristiques particulières.

Compte tenu de la nécessité d'offrir un produit de qualité à haute valeur ajoutée et de la croissance rapide du secteur des textiles techniques, les activités de recherche et de développement dans les différents secteurs de l'industrie du textile sont plus nombreuses. Parmi les 28 entreprises consultées au cours de cette étude, 22 exécutaient des activités de recherche et développement et plus de la moitié avaient un service distinct à cette fin. De plus, les entreprises peuvent compter sur des organismes de recherche tels que le Centre des technologies textiles de St-Hyacinthe, le Centre des matériaux composites de Saint-Jérôme, l'Institut des matériaux de Boucherville et l'École polytechnique de Montréal pour obtenir une assistance technique. La recherche dans ces domaines vise à résoudre des problèmes concrets vécus par les entreprises⁹. Certaines entreprises n'ayant pas de service de recherche nous ont informés qu'elles obtenaient les ressources et l'information nécessaires de leur siège social des États-Unis.

L'avenir de l'industrie textile s'annonce prometteuse pour les prochaines années. Les exportations devraient continuer d'augmenter. En 1994, l'industrie textile de première transformation a enregistré, sur ce chapitre, une augmentation de 31,9 p. 100, et pour les huit premiers mois de 1995, de 26,5 p. 100. Pour l'industrie des produits textiles, on enregistre également une augmentation des exportations de 25,5 p. 100; les huit premiers mois de 1995 étaient aussi en expansion avec une croissance de 18,5 p. 100°.

3 CARACTÉRISTIQUES DES FONCTIONS DE TRAVAIL

3.1 Métiers et professions

On trouvera dans la présente section une analyse des conditions d'exercice et des principales tâches des métiers et professions touchés par notre étude. À la suite de la validation du questionnaire par des usines de textile, les fonctions de travail de tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et conducteurs/conductrices de machines textiles (CNP 9442), de teinturiers/teinturières et finisseurs/finisseuses de produits textiles (CNP 9443) ont été exclues. La raison est que les sortantes et sortants des programmes de formation en textile offerts à St-Hyacinthe n'exercent pas, dans l'entreprise, ces fonctions. De plus, ces fonctions ne correspondent pas au seuil d'entrée sur le marché du travail : pour les employés de production, les entreprises interrogées privilégient une formation «maison» ou «sur le tas». Cependant, les employeurs ont souligné que les techniciennes et techniciens en textile doivent avoir acquis les compétences nécessaires pour ces fonctions de travail, car elles et ils devront, pour la plupart, superviser les tâches liées à la production et résoudre les problèmes s'y rattachant.

La fonction de travail de surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles (CNP 9216), aussi désignée en entreprise sous les titres de contremaître/contremaîtresse, de contremaître/contremaîtresse d'atelier et de chef de service, est déterminante dans cette étude préliminaire. Les tâches qui y sont associées peuvent varier selon les entreprises, mais les responsabilités concernent le plus souvent la qualité et la supervision de la production.

Les consultations ont également permis de confirmer que les groupes CNP 2233 et CNP 2211 comprennent certaines fonctions de travail de technologues et de techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication ainsi que de technologues et de techniciens/techniciennes en chimie appliquée que le secteur du textile considère. L'appellation la plus courante de ces titres d'emploi, est celle de «technicien textile».

Les entreprises consultées ne font pas de distinction entre les deux programmes offerts par le cégep de St-Hyacinthe. Il n'y a pas de technicien/technicienne textile en finition ni de

technicien/technicienne textile en fabrication, il n'y a que des diplômées et diplômés titulaires du «DEC en textile de St-Hyacinthe».

Il apparaît dès lors important pour éviter toute confusion, d'établir les distinctions que nous avons relevées au cours de cette étude entre les termes «technologue» et «technicien/technicienne». Ces distinctions ont pu être établies grâce à la contribution des entreprises interrogées, du Groupe d'étude sur les techniciens et les technologues, de l'Ordre des technologues professionnels du Québec et du Conseil canadien des techniciens et des technologues¹¹⁻¹²⁻¹³.

On relève l'emploi du terme technologue dans les documents techniques et dans quelques-unes des entreprises consultées. Dans la Classification nationale des professions (CNP), tout comme pour l'Ordre des technologues professionnels du Québec, l'emploi des termes technologue et technicien/technicienne est fonction des habiletés présentées sous forme de tableau en Annexe I. Dans le tableau fourni par l'Ordre des technologues professionnels du Québec, on distingue trois niveaux de compétence (traduction libre) : 1-niveau non technique, 2-niveau «technicien/technicienne» et 3-niveau «technologue». Pour sa part, Statistique Canada, dans son recensement, classe les techniciens/techniciennes et les technologues dans une même catégorie et n'établit aucune distinction¹¹.

Les quelques employeurs qui utilisent le terme technologue se trouvent majoritairement dans l'industrie textile de première transformation (groupe 18). Selon les responsables, *l'emploi du terme technologue est associé à des postes intégrant la notion d'analyse*. Les employeurs du groupe 19 ne font pas cette association.

Enfin, il n'apparaît pas dans cette étude que l'emploi du terme technologue soit associé à une fonction de travail distincte ni à un niveau de scolarité plus élevé que celui du technicien ou de la technicienne. Seulement un des quatre technologues textiles recensés était titulaire d'un diplôme d'ingénieur. Par conséquent, nous avons retenu, pour notre étude, l'emploi du terme **technicien/technicienne textile**, puisqu'il apparaît clairement que cette appellation est celle généralement utilisée dans l'industrie.

Les postes occupés par les techniciens/techniciennes textiles sont variés. Nous en avons répertorié quinze. On trouvera au Tableau V, les différents postes occupés dans les secteurs d'activité 18 et 19.

TABLEAU V
POSTES OCCUPÉS PAR DES TECHNICIENS/TECHNICIENNES TEXTILES

CADRE	ANALYSTE OU DE LABORATOIRE	SUPERVISEUR/ SUPERVISEURE	SURVEILLANT/ SURVEILLANTE
Directeur/directrice de production	Responsable de la R-D	Superviseur/ superviseure de laboratoire	Contremaître/ contremaîtresse
Directeur/directrice d'usine	Adjoint/adjointe laboratoire de teinture	Superviseur/ superviseure	Contremaître/ contremaîtresse d'atelier
Directeur/ Directrice technique	Technicien laboratoire - Chimie et teinture - Fibres - Contrôle de la qualité	Surintendant/ surintendante	Chef de service
Président/ présidente	Concepteurs/ conceptrices industriels		
Directeur/directrice des ventes			

La fonction de surveillant/surveillante est celle où l'on trouve le moins de diplômés et de diplômées de l'ordre collégial en textile. Ce n'est que dans 30 p. 100 des cas que les postes de surveillants/surveillantes sont occupés par des diplômés et diplômées des programmes de finition et de fabrication textile. Dans les prochaines sections, nous ferons la distinction entre la fonction de surveillant/surveillante et les autres postes occupés par des techniciens/techniciennes, soit technicien superviseur/technicienne superviseure et technicien/technicienne de laboratoire textile. Cette distinction est importante pour bien comprendre les modes de gestion et les changements profonds en cours dans l'industrie textile.

À l'heure actuelle, le poste de surveillant/surveillante subit, dans plusieurs entreprises, des modifications importantes compte tenu de la tendance à réduire les paliers administratifs. Les tâches imputées à cette fonction impliquent un niveau de responsabilité plus important

chez les employeurs qui effectuent une restructuration des fonctions de travail. Dans ce contexte, le poste de surveillant/surveillante tend à évoluer vers celui de superviseur/superviseuse. Les connaissances techniques en procédés textiles ne sont plus aussi déterminantes pour l'engagement de surveillants/surveillantes; en revanche, d'autres des connaissances, notamment en gestion, apparaissent de plus en plus importantes.

En ce qui concerne les fonctions de technicien superviseur/technicienne superviseuse et de technicien/technicienne de laboratoire textile, les responsabilités débordent des tâches liées à la gestion du personnel et de la production. Ces fonctions de travail comptent la plupart du temps des tâches associées à la mise au point de nouveaux produits et au contrôle de la qualité, dans une perspective d'amélioration continue. Ces tâches ne sont pas effectuées par les surveillants/surveillantes.

3.2 Conditions d'exercice

3.2.1 Surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles

En 1991, on comptait 415 salariés/salariées pour la fonction de travail de surveillant/surveillante dans la transformation de produits textiles et 560 salariés/salariées dans l'industrie des produits textiles. Du point de vue du nombre d'emplois, cette fonction s'inscrit dans les six premières en importance, pour les deux types d'industrie⁴. Cette fonction de travail que l'on associe à celle de contremaître/contremaîtresse en entreprise est principalement occupée par des hommes. Au cours de notre enquête, nous avons obtenu des renseignements sur 303 surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles; 34 p. 100 étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales. Sur le nombre total, 245 étaient des hommes (80 p. 100) et seulement 58 étaient des femmes (20 p. 100). Ces résultats concordent avec ceux obtenus par la firme Price Waterhouse (1995)⁵.

La fonction de surveillant/surveillante est en mutation et sa position dans l'organigramme de l'industrie textile varie selon la taille de l'entreprise et les modes de gestion. Bien que l'on décèle une tendance à réduire les paliers administratifs, les résultats obtenus indiquent que l'industrie textile n'a pas supprimé, et ne supprimera pas, cette fonction de travail, mais qu'elle opte plutôt pour une modification des compétences qui lui sont traditionnellement rattachées. Entre autre, le poste de surveillant/surveillante sert de lien entre les travail-

leurs/travailleuses de production et les cadres et pour cette raison, notamment, les habiletés en communication font partie intégrante des aptitudes exigées chez les nouveaux venus et les nouvelles venues.

Malgré les changements profonds en cours dans l'industrie textile, l'opinion publique conserve l'image de gens exploités peinant dans des manufactures où les conditions sont difficiles. Bien que cette réalité existe toujours dans certaines entreprises (notre échantillonnage en compte 2 sur une possibilité de 28), la réalité est tout autre.

Le salaire annuel moyen pour la fonction de surveillant/surveillante diplômé du collégial est de 39 000 \$. Pour les employés et employées d'expérience formés en entreprise et ayant un diplôme de cinquième secondaire et parfois une formation moins poussée, le salaire est de 37 000 \$ par année. Ainsi ces derniers et dernières, tous et toutes, ont exercé une fonction de production pendant une période approximative de huit ans. Les conditions de travail des surveillants/surveillantes titulaires d'un diplôme d'études collégiales sont généralement meilleures que celles des surveillants/surveillantes formés en entreprises. Pour eux et elles, il y a toujours des possibilités d'avancement et à l'exception de quelques-unes, les entreprises leur offrent des postes de jour. Les postes de nuit sont occupés principalement par des surveillants/surveillantes non titulaires d'un diplôme d'études collégiales. Il est important de souligner que de plus en plus les employeurs espèrent recruter la relève parmi les diplômés et diplômées. Ce que l'on exige est le sens du leadership, les qualités humaines, les connaissances techniques, le sens de l'initiative, l'esprit d'équipe, des habiletés en gestion et en supervision et la facilité pour les communications interpersonnelles.

Cette volonté des entreprises d'investir dans un personnel plus scolarisé est due en partie aux nouvelles compétences associées à la fonction de surveillant/surveillante. Cette fonction de travail est, bien souvent, le seuil d'entrée pour les techniciens/techniciennes textiles qui veulent accéder à des postes de cadre tels que directeur/directrice d'usine, directeur/directrice technique, etc.

Dans l'exercice de leur fonction, les surveillants/surveillantes doivent :

- gérer la production;
- gérer, en les optimisant, les ressources humaines et matérielles;
- faire respecter les échéanciers afin de rencontrer les délais de livraison.

Description des principales tâches

Afin de définir les principales tâches des surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles, nous avons consulté 40 entreprises par téléphone (Annexe II). De ce nombre, 28 ont bien voulu répondre à nos questions. Dans la plupart des cas, ce sont des cadres qui ont répondu aux questionnaires (Annexe III).

La répartition des répondants/répondantes entre les secteurs d'activité 18 et 19 est équivalente. Les principales tâches associées au poste de surveillant dans la transformation de produits textiles sont :

TÂCHES	SUR 28 ENTREPRISES
1- Établir, superviser et coordonner l'horaire de production : - répartir les tâches; - effectuer un suivi dans les aires de production; - répartir le travail.	(25)
2- Assurer la formation des travailleurs/travailleuses en ce qui concerne les tâches, les normes de sécurité et les politiques de la compagnie : - évaluer les employés/employées; - jumeler les nouveaux employés/nouvelles employées avec des «employés/employées pouvant assurer leur formation»; - <u>superviser</u> la formation plus que l'assurer; - évaluer les candidats/candidates en période d'essai.	(15)
3- Recommander des mesures de gestion du personnel tels que l'engagement, les promotions et les mesures disciplinaires.	(15)

-
- | | | |
|----|--|------|
| 4- | Résoudre les problèmes liés au travail et faire des recommandations pour améliorer la productivité et la qualité des produits :
- fournir une assistance technique au mécanicien/mécanicienne;
- s'assurer du respect des normes de qualité;
- contrôler la qualité. | (12) |
| 5- | Établir des méthodes de travail pour respecter les échéanciers et coordonner des activités conjointement avec d'autres services :
- chercher de manière continue à améliorer les procédés;
- assurer la responsabilité des délais de livraison;
- faire le suivi avec les autres services pour s'assurer de la transformation du produit. | (12) |
| 6- | Rédiger des rapports de production :
- présenter les données recueillies sous forme de graphique;
- compiler les données pour les rapports de production. | (10) |
| 7- | Assurer l'approvisionnement en matériaux et fournitures en tenant compte des besoins de production. | (10) |
| 8- | Mettre au point des machines et du matériel :
- mettre en place la machinerie nécessaire;
- adapter la machinerie aux commandes. | (7) |

Le poste de surveillant/surveillante exige une connaissance technique des procédés de fabrication et de finition. Les personnes interrogées dans cette étude ont souligné la complexité des relations de travail pour les nouveaux venus et les nouvelles venues qui possèdent les connaissances théoriques nécessaires pour s'intégrer, mais très peu d'expérience pratique. Selon les employeurs qui ont participé à cette étude, il faut, pour obtenir crédibilité et respect une solide formation technique propre au secteur du textile visé.

3.2.2 Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication et technologues et techniciens/techniciennes en chimie appliquée

En 1991, on comptait pour les secteurs d'activité 18 et 19, 55 techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication et 290 techniciens en chimie appliquée¹⁴. Les entreprises confondent les programmes de Finition et de Fabrication textile et les appellations relatives aux titres d'emplois en cause. Tous les employeurs interrogés, sauf quatre, conviennent qu'il existe dans l'industrie du textile une fonction de travail que l'on nomme «technicien/technicienne textile». Ces techniciens/techniciennes textiles peuvent occuper des postes de superviseur/superviseure ou des postes en laboratoire. Il est entendu par tous que ces techniciens/techniciennes sont titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'une école de textile, ce qui n'est pas toujours le cas pour les postes de surveillants/surveillantes.

Ces postes de supervision et de technicien/technicienne de laboratoire textile, autrefois majoritairement occupés par des hommes, semblent de plus en plus susciter l'intérêt des femmes. Les nouvelles inscriptions pour les programmes de fabrication et de finition textile de St-Hyacinthe révèlent une augmentation significative du nombre de femmes désirant exercer ces fonctions de travail. À l'automne 95, 25 femmes étaient inscrites dans ces deux programmes de formation constituant ainsi 40 p. 100 des effectifs à l'inscription¹⁶.

Dans cette étude préliminaire, nous avons pu obtenir des renseignements sur plus de 179 techniciens textiles superviseurs/techniciennes textiles superviseures ou techniciens/techniciennes de laboratoire pour les groupes 18 et 19. Il est à noter que certaines grandes entreprises (plus de 250 employés) consultées dans notre étude employaient jusqu'à 40 techniciens/techniciennes. On trouvera au tableau VI le portrait des techniciens/techniciennes de notre échantillonnage.

TABLEAU VI

**PORTRAIT DES TECHNICIENS TEXTILES SUPERVISEURS/TECHNICIENNES
TEXTILES SUPERVISEURES ET DE TECHNICIENS/TECHNICIENNES DE LABORATOIRE**

SECTEURS D'ACTIVITÉ	NOMBRE	HOMMES	FEMMES
Textile première transformation (18)	71	53	18
Produits textiles (19)	108	63	45
Total	179	116	63

Compte tenu des nombreux postes occupés par les techniciens/techniciennes textiles, il devient presque impossible d'établir une moyenne salariale représentative pour l'ensemble des fonctions de travail répertoriées (Tableau V). Selon les employeurs rencontrés, les salaires peuvent varier, entre 30 000 \$ et 50 000 \$ par année, excluant le groupe des surveillants/surveillantes. Cependant, pour les groupes réunis sous les appellations «technicien textile superviseur/technicienne textile superviseure» et «technicien/technicienne textile de laboratoire», le salaire est approximativement de 37 000 \$ par année. À noter que le salaire annuel le plus élevé pour ces deux groupes est de 50 000 \$ et que le salaire annuel le plus bas est de 30 000 \$. Dans le répertoire des programmes de formation professionnelle¹⁷, le salaire moyen à l'engagement des techniciens/techniciennes en fabrication et finition textile est évalué à 25 000 \$ par année.

Le diplôme d'études collégiales en fabrication ou en finition textile est exigé par les employeurs pour les fonctions de travail de «technicien/technicienne textile de laboratoire» et de «technicien textile superviseur/technicienne textile superviseure». On exige rarement une expérience de travail du diplômé ou de la diplômée; lorsque c'est le cas, on exige entre 1 et 5 ans d'expérience. Certains employeurs nous ont confié avoir fait des offres d'emploi à des élèves de deuxième année. Sont demandés pour ces fonctions l'esprit d'analyse, la capacité de travailler en équipe, la polyvalence, la flexibilité dans les horaires, la curiosité intellectuelle, le souci de la qualité et du détail, le respect des travailleuses/travailleurs moins scolarisés, le sens de la débrouillardise, la facilité dans les relations interpersonnelles et de bonnes connaissances techniques en textile. De plus, certaines entreprises exigent le bilinguisme. Nous croyons que cette tendance ira en augmentant compte tenu des hausses observées dans les exportations.

Description des principales tâches

Industrie textile de première transformation

Les compétences associées au poste de «technicien/technicienne textile», pour le groupe 18, permettent de :

- fournir une assistance technique dans la conception de nouveaux produits;
- superviser le personnel et planifier la production, ainsi que les ventes et les achats;
- contrôler les procédés et la qualité.

Afin de définir les principales tâches du technicien textile pour le secteur des textiles de première transformation, nous avons effectué des consultations téléphoniques auprès de 20 entreprises. De ce nombre, 14 employeurs ont bien voulu répondre aux questions. Les répondants, en grande majorité, occupaient un poste de cadre dans l'entreprise.

TÂCHES	SUR 14 ENTREPRISES
1- Concevoir des procédés et des opérations de fabrication : - analyser les fibres; - concevoir les tissus; - établir les spécifications pour la production; - rechercher des produits similaires pour obtenir des substituts.	(6)
2- Aider à la conception et à la mise en œuvre des programmes d'échantillonnage.	(6)
3- Planifier l'attribution des tâches : - évaluer les ressources humaines disponibles; - évaluer le temps de travail prévu.	(6)
4- Coordonner la production et vérifier les procédés : - évaluer l'équipement disponible; - évaluer les matières premières et les délais de livraison; - établir les calendriers de production.	(5)

- 5- Préparer et mettre en œuvre des programmes d'échantillonnage et d'analyse afin d'assurer la conformité aux normes de qualité : (5)
 - gérer le processus de contrôle de la qualité;
 - vérifier la résistance des fils au frottement, à la lumière, etc.
- 6- Effectuer des évaluations de travail : (5)
 - s'assurer du respect des normes de santé et sécurité au travail;
 - évaluer les employés/employées de production en période d'essai.
- 7- Régler les commandes des machines et des appareils : (5)
 - vérifier les indications sur la machinerie;
 - assurer un support technique aux ouvriers/ouvrières.
- 8- Collaborer à la surveillance de tous les inventaires et acheter les matières premières. (4)
- 9- Compiler des données, interpréter les résultats des analyses ou des expériences et rédiger des rapports sur les analyses faites en laboratoire. (4)
- 10- Participer à l'aménagement de l'usine. (4)
- 11- Participer à l'établissement de normes et de procédures normes ISO : (3)
 - «Avant tu avais un problème et tu vivais avec, aujourd'hui tu dois le régler, c'est ça les normes [...]»

Il est à souligner que deux des entreprises consultées n'employaient pas de techniciens/techniciennes textiles et que les tâches liées à des postes de cadre dans trois entreprises n'ont pas été incluses dans les principales tâches du technicien ou de la technicienne textile; nous en dressons tout de même une courte liste à titre informatif : planification à long terme, achat d'équipement, gestion des finances, recherche de nouveaux produits, gestion du service des ventes, recherche de fournisseurs, etc.

Industrie des produits textiles

Les compétences associées au poste de «technicien/technicienne textile», pour le groupe 19, permettent de :

- assurer un soutien technique à l'entreprise et optimiser l'équipement de production pour assurer qualité et productivité;
- améliorer de façon continue la qualité des produits et des procédés;
- superviser le travail du personnel de laboratoire ou de production.

Afin de définir les principales tâches du technicien ou de la technicienne textile pour le secteur des produits textiles, nous avons effectué des consultations téléphoniques auprès de 20 entreprises. De ce nombre, 14 ont bien voulu répondre à nos questions. Dans la plupart des cas, ce sont des cadres qui ont répondu aux questionnaires.

TÂCHES	SUR 14 ENTREPRISES
1- Préparer, mettre en œuvre ou aider à mettre en œuvre des programmes d'échantillonnage et d'analyse afin d'assurer la conformité aux normes de qualité et effectuer des essais techniques.	(8)
2- Utiliser et entretenir l'équipement et le matériel de laboratoire.	(7)
3- Préparer des solutions, des réactifs et des échantillons de formules définies et reproduire des couleurs à partir d'échantillons.	(7)
4- Préparer et faire des analyses chimiques en appliquant différentes techniques : <ul style="list-style-type: none">- effectuer des tests de feu et de résistance sur les fibres et les couleurs;- calibrer les couleurs selon les propriétés des fibres;- étudier les possibilités d'économie de l'énergie et de l'eau;- diminuer la proportion des produits chimiques pour obtenir des produits textiles plus écologiques (utiliser par exemple des fibres recyclées);- concevoir des formules de coloration selon les exigences des clients et clientes.	(6)

-
- | | | |
|----|--|-----|
| 5- | Surveiller la production, vérifier les procédés et coordonner les activités de laboratoire ou de production. | (6) |
| 6- | Collaborer à la surveillance de tous les inventaires :
- commander les matériaux pour la préparation des couleurs;
- recommander les produits chimiques à acheter pour les fibres textiles;
- recommander l'achat de nouvelles machines adaptées à l'industrie textile. | (4) |
| 7- | Recueillir et compiler des données expérimentales et assurer la conformité du produit au moment du renouvellement des bons de commande. | (4) |

Il est à noter que quatre entreprises n'employaient pas de technicien/technicienne textile. Il s'agit autant d'entreprises de petite taille (2) que de taille moyenne (1) et de grande taille (1). Les tâches liées au poste de cadre n'ont pas été incluses dans les principales tâches du technicien ou de la technicienne textile du groupe 19. Les tâches des cadres du groupe 19 sont semblables à celles mentionnées pour le groupe 18.

Une proportion importante des techniciens/techniciennes textiles du secteur des produits textiles travaillent dans des laboratoires, comme on l'a démontré dans les tâches principales liées à cette fonction. Cependant, les connaissances en propriétés des fibres textiles sont essentielles pour la bonne marche des travaux d'expérimentation. La laine, le coton, le coton-polyester et les fibres synthétiques et artificielles, notamment, réagissent différemment aux procédés et aux types de finition. Pour ces raisons, le personnel engagé pour cette fonction de travail provient, dans tous les cas, d'un programme spécialisé axé sur les particularités du secteur textile. Comme nous le signalait un employeur : «Le technicien textile doit tenir compte de la fibre et de sa provenance avant de procéder à des analyses chimiques. Il est apparu, notamment, que les fibres provenant des Indes pouvaient réagir différemment de celles provenant des États-Unis».

En résumé, nous constatons que la fonction de travail de surveillant/surveillante visée à la fois par le programme de finition et le programme de fabrication se retrouve effectivement dans les deux secteurs d'activité.

À l'analyse des tâches du groupe 18, on constate une correspondance avec la description des fonctions de travail du groupe 2233, technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication, visée par le programme de formation *Fabrication 251.02*.

Par ailleurs, à l'analyse des tâches répertoriées pour le groupe 19, on constate une correspondance avec la description des fonctions de travail du groupe 2211 Technologues et techniciens/techniciennes en chimie appliquée. Bien que cette fonction ne soit pas visée par le programme de finition, il apparaît clairement que la fonction de technicien/technicienne textile de laboratoire telle qu'elle est définie par les entreprises, c'est-à-dire que les personnes qui l'exercent sont titulaires d'un DEC ou ont une formation en textile, s'apparente au programme *Finition 251.01*.

4 MARCHÉ DU TRAVAIL

4.1 Répartition de l'emploi

En 1994, les 112 industries textiles de première transformation fournissaient 11 631 emplois. Ces emplois, comme on le verra au Tableau VIII, sont répartis dans six sous-secteurs d'activité. Le sous-secteur du tissage de fibres synthétiques est le plus important pour ce qui est des emplois, soit 3 059, ce qui correspond à 26 p. 100 de l'ensemble des salariés et salariées de l'industrie textile de première transformation. Le sous-secteur des tissus tricotés, bien qu'il soit le plus important pour ce qui est du nombre d'entreprises, arrive en seconde place avec 2 289 salariés et salariées.

Sous-secteurs d'activité	Nombre d'emplois	Pourcentage
1811 Industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments	2 181	19
1821 Industrie de la filature et du tissage de la laine	1 703	15
1822 Industrie de la filature et du tissage du coton	1 817	16
1824 Industrie du tissage de fibres synthétiques	3 059	26
1829 Autres industries des filés et tissus tissés	582	5
1831 Industrie des tissus tricotés	2 289	20

Source : Banque d'information du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), 1995.

En 1994, pour ce qui est du secteur des produits textiles (groupe 19), on comptait 21 696 salariés et salariées. Comme on le verra au tableau IX, ces emplois sont répartis dans dix sous-secteurs d'activité. Deux de ces sous-secteurs dominent l'industrie textile de première transformation pour ce qui est des emplois. Il s'agit du sous-secteur de la teinture

et du finissage de produits textiles, qui compte 5 420 salariés et salariées et de celui des articles de maison en textile, qui regroupe 4 793 salariés et salariées.

TABLEAU VIII		
RÉPARTITION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR SOUS-SECTEURS		
D'ACTIVITÉ POUR L'INDUSTRIE DES PRODUITS TEXTILES		
(GROUPE 19)		
Sous-secteurs d'activité	Nombre d'emplois	Pourcentage
1911 Industrie de feutre et du traitement des fibres naturelles	879	4
1921 Industrie des tapis, carpettes et moquettes	2 500	12
1931 Industrie des articles en grosse toile	1 261	6
1932 Industrie des sacs et poches en matière textile	543	3
1991 Industrie des tissus étroits	544	3
1992 Industrie de la teinture et du finissage à façon de produits textiles	5 420	25
1993 Industrie des articles de maison en textile	4 793	22
1994 Industrie des articles d'hygiène en textile	2 554	12
1996 Industrie du fil	848	4
1999 Autres industries de produits textiles	2 354	11

Source : Banque d'information industrielle du Centre de recherche du Québec (CRIQ), 1995.

4.2 Situation de l'emploi

Les données présentées dans cette section datent du dernier recensement de 1991. Malheureusement, nous n'avons pu en obtenir de plus récentes pour le domaine qui nous intéresse. Nous vous les présentons toutefois à titre informatif.

Selon le Tableau X, en 1991, le Québec comptait, pour l'industrie des textiles de première transformation et des produits textiles, 975 surveillants/surveillantes dans la transformation

de produits textiles (CNP 9216), 55 techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (CNP 2233) et 290 techniciens/techniciennes en chimie appliquée (CNP 2211).

TABLEAU IX			
POPULATION ACTIVE OCCUPÉE POUR L'INDUSTRIE DES TEXTILES DE PREMIÈRE TRANSFORMATION ET L'INDUSTRIE DES PRODUITS TEXTILES (1991)			
CNP	TITRE	NOMBRE D'EMPLOIS	
		textiles primaires (groupe 18)	produits textiles (groupe 19)
9216	Surveillant/surveillante dans la transformation de produits textiles	415	560
2233	Technicien/technicienne en génie industriel de fabrication	30	25
2211	Technicien/technicienne en chimie appliquée	150	140

Source : STATISTIQUE CANADA. Population active occupée, recensement de 1991 selon les secteurs d'activité (CTI-80) et les professions (CNP-4), DREE, SQDM.

On n'a pas en main les taux de chômage relatifs à ces fonctions de travail. Les taux présentés au Tableau XI concernent les secteurs du textile et du vêtement, les divers magasins et les services de blanchissage et de nettoyage à sec. Ces données ne permettent donc pas de juger du taux de chômage dans l'industries textile de première transformation et l'industrie des produits textiles. Nous les présentons à titre indicatif seulement.

TABLEAU X		
TAUX DE CHÔMAGE PAR FONCTION DE TRAVAIL (1991)		
CNP	TITRE	TAUX DE CHÔMAGE (1991)
9216	Surveillant/surveillante dans la transformation de produits textiles	9,6%
2233	Technicien/technicienne en génie industriel de fabrication	8,5%
2211	Technicien/technicienne en chimie appliquée	10,5%

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 1991.

Selon un agent de la SQDM les données du dernier recensement, celui de 1991, correspondent uniquement à cette année et ne doivent pas être considérées comme étant représentatives de la situation actuelle. De plus, ces taux de chômage pour les fonctions de travail de techniciens/techniciennes en génie industriel et de techniciens/techniciennes en chimie appliquée ne comportent aucune information sur la durée de chômage. Comme nous l'expliquait l'agent de la SQDM, certaines personnes peuvent avoir exercé ces fonctions dans les années passées, puis avoir occupé temporairement d'autres emplois qui les ont rendues de nouveau admissibles à des prestations d'assurance-chômage. Dans le dernier recensement, il est envisageable que certains et certaines de ces chômeurs/chômeuses se soient inscrits dans cette catégorie, même si elles et ils n'ont pas été employés récemment pour ces fonctions. Selon la personne consultée, la prise en considération de cette réalité est doublement importante pour des fonctions qui impliquent des niveaux de technologie élevés, comme c'est de plus en plus le cas dans l'industrie textile. Dans ces conditions l'employabilité des chômeurs est difficile à évaluer. Toujours selon l'agent de la SQDM, les sortants et sortantes de programmes spécialisés peuvent bénéficier d'avantages à l'engagement par rapport aux chômeurs et chômeuses car ils et elles sont au fait des technologies les plus récentes et possèdent des connaissances à jour dans leur domaine de spécialisation.

Le taux de placement des sortantes et sortants des programmes *Fabrication textile* (251.02) et *Finition textile* (251.01) offerts par le cégep de St-Hyacinthe est de 100 p. 100. Cependant, le nombre de sortantes et sortants étant limité, il faut interpréter ces résultats avec prudence¹⁶. Enfin, on trouve dans *La relance au collégial*¹⁸ aucune information sur ces deux programmes, compte tenu du nombre peu élevé de diplômées et diplômés.

4.3 Prévisions des besoins de main-d'œuvre

Au cours de cette étude préliminaire, 28 entreprises réparties également entre le groupe 18 et le groupe 19 ont bien voulu répondre à nos questions concernant les possibilités, d'engagement pour les cinq prochaines années, en ce qui a trait aux fonctions de travail de surveillant/surveillante dans la transformation de produits textiles titulaires d'un diplôme d'enseignement collégial et de «technicien/technicienne textile».

Étude préliminaire

Sur les 28 entreprises consultées, les prévisions d'engagement pour les cinq prochaines années étaient les suivantes :

FONCTIONS DE TRAVAIL	TOTAL DE 28 ENTREPRISES
- Surveillant/surveillante dans la transformation :	18
- Technicien/technicienne textile :	28

Il est à souligner que la demande de diplômés et diplômées en textile est beaucoup moins importante dans le secteur du textile de première transformation. Selon les personnes interrogées, les besoins existent, mais il est difficile de prévoir le nombre de techniciens/techniciennes textiles qui seront engagés dans les cinq prochaines années. Les employeurs de l'industrie des produits textiles sont, pour leur part, beaucoup plus explicites sur les possibilités d'engagement. Sur les 28 techniciens/techniciennes textiles qui pourraient être engagés dans le secteur du textile, 23 occuperaient des postes liés à aux produits textiles.

4.4 Évolution des emplois

Les données recueillies dans cette étude révèlent une tendance, pour les années à venir, vers l'engagement de surveillants/surveillantes diplômés du collégial. Près du tiers des entreprises consultées ont signalé que le recrutement des diplômés et diplômées du collégial constitue un idéal vers lequel les entreprises doivent tendre pour satisfaire aux nouvelles normes de contrôle de la qualité et optimiser les ressources humaines et matérielles.

Selon les employeurs, les «vieux contremaîtres» sont souvent dépassés par les nouvelles techniques et ne sont pas toujours prêts et disposés à accepter des changements dans les tâches qui leur sont confiées. Les changements évoqués par les employeurs sont :

- un niveau de responsabilités plus élevé;
- des modes de supervision différents : «diriger plutôt que contrôler»;
- plus de flexibilité et de polyvalence;
- la facilité dans les communications interpersonnelles et pour le travail d'équipe;
- l'apprentissage de l'informatique.

Pour ce qui est des «techniciens/techniciennes textiles superviseurs/superviseures ou de laboratoire», ils ou elles devront continuer d'être au fait des nouvelles techniques et des nouveaux procédés pour offrir une assistance technique concernant les innovations et l'amélioration de la qualité de la production. Selon les employeurs consultés, il est davantage question, pour cette fonction de travail, de formation continue, que de changements profonds, dans l'adaptation aux nouvelles structures.

Dans cette étude, nous avons interrogé les employeurs sur les possibilités d'émergence de nouvelles fonctions de travail pour l'industrie textile, notamment celle d'agent de commercialisation. Les réponses obtenues ont été les suivantes :

Il y a émergence d'une fonction de travail d'agent de commercialisation pour l'industrie textile :

OUI	(6)
NON	(11)
NE SAIT PAS	(9)

Les commentaires ajoutés à ces réponses sont variés. Les employeurs qui croient à l'émergence d'une fonction d'agent de commercialisation justifient leur affirmation par la nécessité pour les entreprises de créer de nouveaux marchés sur le plan international. Un responsable du secteur des textiles techniques a pour sa part indiqué qu'il y avait bel et bien émergence de nouvelles fonctions, mais qu'il s'agissait notamment de celle de représentant/représentante pour les textiles techniques. Selon les employeurs consultés, il y a émergence des fonctions de travail permettant d'offrir un appui technique pour améliorer le service à la clientèle.

Les employeurs qui ont répondu par la négative ont souligné qu'il fallait en fait modifier la fonction de travail de vendeurs/vendeuses. Selon ces derniers, des cours de marketing qui allieraient la vente, le service et l'assistance technique conviendraient aux besoins réels des entreprises.

5 FORMATION

5.1 Programmes et lieux de formation

Il n'existe aucun programme de formation professionnelle concernant les fonctions de travail liées à la production. Les employeurs consultés nous ont dit offrir une formation sporadique, selon les besoins de l'entreprise, aux employées et employés exerçant ces fonctions de production. Le roulement du personnel de production étant presque nul, la totalité des entreprises nous ont affirmé être en mesure de recruter et de former leur main-d'œuvre pour ces fonctions de travail.

Les programmes de diplômes d'études collégiales 251.01 *Finition* et 251.02 *Fabrication* sont offerts exclusivement en Montérégie au cégep de St-Hyacinthe (Annexe IV). Ces programmes permettent aux personnes diplômées d'exercer des activités relatives à la supervision, à la finition et à la fabrication, dans l'industrie du textile. Les fonctions visées par ces programmes sont³ :

FINITION 251.01 (RÉVISÉ EN 1991, 2 565 H.)

CNP

9216 - Surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles.

CCDP

8260 - Surveillant/contremaître et surveillante/contremaîtresse des préparateurs/préparatrices de fibres textiles, des fileurs, des tordeurs, des bobineurs et des renvideurs de produits textiles; des tisseurs, des tricoteurs de tissus ou de vêtements, des blanchisseurs, des teinturiers, des finisseurs et des calandriers de textiles.

9443 - Teinturiers/teinturières et finisseurs/finisseuses de produits textiles.

8273 - Blanchisseur et teinturier de produits textiles.

8275 - Finisseur et calandreur de produits textiles.

FABRICATION 251.02 (RÉVISÉ 1991, 2 565 H.)

CNP

2233 - Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication.

9216 - Surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles.

9442 - Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres conducteurs/conductrices de machines textiles.

CCDP

2117-130 Technicien/technicienne spécialiste des textiles.

2117-268 Technicien/technicienne en textile.

2165-238 Technicien/technicienne en génie industriel.

8260 - Surveillant/contremaître et surveillante-contremaîtresse des préparateurs/préparatrices de fibres textiles, des fileurs, des tordeurs, des bobineurs et des renvideurs de produits textiles; des tisseurs, des tricoteurs de tissus ou de vêtements, des blanchisseurs, des teinturiers, des finisseurs et des calandriers de textiles.

8267 - Tisseur/tisseuse et tisserand/tisserande.

8271 - Tricoteur/tricoteuse.

8279 - Travailleur/travailleuse en textile (conducteur/conductrice de machine à faire le matelassé, le feutre, les tapis, etc.).

Comme on l'a mentionné précédemment, les fonctions liées à la finition et à la fabrication, par exemple, celles de tisseurs/tisseuses et de teinturiers/teinturières sont des fonctions de travail pour lesquelles les employeurs n'exigent que très peu de formation scolaire. Une proportion importante des employés et employées de production ne détient pas de diplôme d'études secondaires. Néanmoins, cette tendance va en diminuant puisqu'il apparaît que dans les critères d'engagement pour la production, on demande de plus en plus le diplôme d'études secondaires. Toutefois, selon les données recueillies au sein des entreprises, aucun employeur n'exige une formation collégiale.

Les diplômés et diplômées des programmes de finition et de fabrication textiles n'exercent donc aucune fonction liée à la production, à leur arrivée dans les entreprises. Ils et elles devront plutôt assurer des postes nécessitant une connaissance approfondie des procédés de finition ou de fabrication textiles notamment ceux de surveillants/surveillantes, de superviseurs/superviseuses ou de techniciens/techniciennes textiles de laboratoire.

Actuellement, aucune formation n'est donnée par les universités pour le secteur du textile. La Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke offre le cours Procédés textiles et ennoblissement aux étudiantes et étudiants inscrits au programme conduisant à l'obtention du baccalauréat en génie chimique. Pour le moment, le cours n'est pas offert vu l'absence d'inscription.

Enfin, le réseau collégial, dans le secteur des techniques de métiers d'art 573.01 (DEC), offre des formations liées au domaine du textile. La fonction de travail visée par ce programme est celle d'artisans/artisanes (CNP 5244). Dans la région de Montréal, on compte parmi les options offertes celles de construction textile et d'impression textile. Ces options visent la confection artisanale de produits originaux plutôt que la fabrication et la production industrielles.

5.2 Évolution de l'effectif

Bien que le cégep de St-Hyacinthe éprouve toujours des problèmes de recrutement de candidates et candidats pour les programmes de finition et fabrication textiles, on observe, comme on le verra au Tableau XII, une augmentation du nombre d'inscriptions pour le programme finition textile (251.01) depuis 1993. Cette augmentation peut s'expliquer,

notamment, par l'inauguration en septembre 1993 de la formule «alternance travail-études» préconisée dans le programme d'intégration professionnelle d'Emploi et Immigration Canada.

Selon la responsable du secteur textile du cégep de St-Hyacinthe, ce type d'organisation de la formation a été un facteur déterminant pour le recrutement de candidats et candidates. À l'automne 1995, il y avait dans les inscriptions pour les programmes de techniques en textile 61 nouveaux et nouvelles élèves. La répartition des candidats et des candidates entre les deux programmes, pour l'automne 1995, est une information que nous n'avons pu obtenir compte tenu que les élèves choisissent leur orientation au deuxième trimestre.

TABLEAU XI						
INSCRIPTIONS À TEMPS PLEIN DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES						
EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (251.00)						
PROGRAMME	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Finition (251.01)	15	14	13	9	20	30
Fabrication (251.02)	12	9	6	5	14	8

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Direction de la recherche et du développement, Service des études et du développement des collèges. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement ordinaire dans les programmes conduisant à un diplôme pour l'ensemble du réseau collégial de 1988-1993*, document IO.1, Québec, 1994, 189 p.

5.3 Évolution du placement

Les diplômés et diplômées des programmes de finition et de fabrication n'étant pas nombreux, on ne trouve dans aucun document ministériel d'information sur le taux de placement les concernant. Cependant, selon le cégep de St-Hyacinthe, ce taux serait de 100 p. 100. Il faut interpréter ces résultats avec prudence, car, comme nous le mentionnions précédemment, les diplômés et diplômées sont peu nombreux.

Selon deux personnes du cégep de St-Hyacinthe s'occupant du placement des élèves des programmes en textile, les trois dernières années ont été plus difficiles pour le placement des sortantes et sortants du programme de finition. Cette difficulté s'explique par la rationalisation effectuée dans ces entreprises. Par ailleurs, l'émergence de PME souhaitant

conquérir de nouveaux marchés devrait permettre dans l'avenir d'offrir des débouchés aux techniciens/techniciennes textiles du programme de finition.

En ce qui concerne le programme de fabrication, la personne-ressource questionnée nous a affirmé qu'il n'y avait eu aucun problème dans les dernières années pour le placement des élèves. Selon cette personne, le besoin de diplômés et diplômées permettant d'assurer une relève qualifiée est bien présent dans l'industrie. Cependant, comme on l'a souligné pour le programme de finition, les PME jouent un rôle déterminant dans l'engagement des techniciens/techniciennes textiles.

Pour les années 1989 à 1994, on comptait, comme on le voit au Tableau XIII, 36 diplômés et diplômées pour le programme finition et 31, pour le programme fabrication. Ces données n'incluent pas les élèves ayant achevé leur spécialisation et qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études collégiales.

TABLEAU XII DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES À TEMPS PLEIN DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (251.00)						
PROGRAMME	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Finition (251.01)	4	10	7	2	11	2
Fabrication (251.02)	4	8	7	7	2	3

5.4 Évolution de la formation

Les programmes *Finition* (251.01) et *Fabrication* (251.02) ont été révisés en 1991. Ils sont maintenant axés sur la résolution des problèmes survenant dans l'industrie textile de façon à intégrer plus globalement les connaissances dans des situations réelles de travail. De plus, certains cours ont été ajoutés pour permettre à l'élève d'acquérir des compétences qui le rendent apte à diriger des équipes de travail.

Les coordonnateurs de ces deux programmes nous ont fait part de la nécessité de tenir compte de la croissance importante du secteur des textiles techniques. Cette préoccupation est également partagée par une personne-ressource du Centre des technologies textiles.

Comme nous l'avons souligné plus haut, il n'existe pas de formation universitaire pour le secteur du textile. Cependant, pour différents acteurs de l'industrie textile, l'évolution, depuis 10 ans, des textiles techniques soulève la question de la pertinence de programmes de formation menant à l'obtention d'un diplôme d'ingénieur textile. De tels programmes de formation sont actuellement offerts aux États-Unis et en Europe. Selon un responsable du Centre des technologies textiles de Saint-Hyacinthe, la dimension recherche et développement de nouveaux produits est importante dans l'industrie des textiles techniques et correspond davantage à une formation d'ingénieur. Selon lui, la formation actuellement offerte au cégep de St-Hyacinthe doit être adaptée à la croissance rapide des textiles techniques. Toujours selon ce même responsable, il est impératif pour les fabricants de textiles de prendre ce nouveau marché en considération. Comme il le soulignait, les textiles techniques existent depuis bon nombre d'années, et l'on ne peut plus les qualifier de modes passagères.

Les responsables du placement d'élèves pour les programmes de finition et de fabrication partagent également l'idée que l'on ne peut plus ignorer, à l'intérieur de la formation offerte, l'importance du secteur des textiles techniques. Cette réalité est de plus en plus présente dans l'industrie et, selon eux, les possibilités d'emplois seront importantes dans les années à venir.

5.5 Synergie milieu scolaire et industrie

Les données recueillies au cours de notre enquête ont révélé que 20 employeurs, sur une possibilité de 28, connaissaient les programmes offerts au cégep de St-Hyacinthe. Même si ces employeurs n'étaient pas en mesure d'établir de distinction entre ces programmes, une appréciation globale de la formation offerte peut quand même être dégagée.

Commentaires*	Total de 20 entreprises
▶ Programme adapté et satisfaisant pour l'entreprise.	(7)
▶ Formation et connaissances insuffisantes du secteur des textiles techniques.	(2)
▶ Formation insuffisante en gestion du personnel textile.	(1)

- ▶ Connaissances insuffisantes de l'organisation des usines. (1)
- ▶ Faiblesse du point de vue informatique. (1)

* Certains employeurs n'ont pas émis de commentaires sur les programmes.

Les données recueillies comportent de l'information sur la satisfaction des employeurs face aux étudiants en stage. Treize entreprises consultées, sur une possibilité de 28, nous ont informés avoir déjà accueilli des stagiaires inscrits aux programmes de finition et de fabrication textile. Le taux de satisfaction de ces entreprises est élevé :

**Total de 13
entreprises**

- ▶ Très satisfaites. (10)
- ▶ Lacune du point de vue des normes de qualité (ISO 9000). (1)
- ▶ Faiblesse du point de vue de la gestion. (1)

NOTE : Un seul employeur n'a pas voulu émettre de commentaires sur la question.

6 SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

6.1 Tendances et évolution

L'industrie du textile au Québec est en pleine restructuration. La mondialisation des marchés, l'accord de libre-échange nord-américain, la sensibilisation accrue des clients à la qualité des produits, de même que l'augmentation de la concurrence, obligent les entreprises à fabriquer des produits de qualité à plus forte valeur ajoutée, à créer de nouveaux produits, à hausser le niveau de leurs exportations et à moderniser leurs installations. Cette industrie est donc dynamique et en pleine croissance, malgré les perceptions négatives dont l'industrie textile est victime.

Les entreprises textiles québécoises ne sont plus, comme par le passé, axées exclusivement sur la production de masse. De plus en plus, on voit naître de petites et moyennes entreprises offrant une production spécialisée et bénéficiant de techniques supérieures. Ces entreprises de moins grande taille répondent aux besoins particuliers exprimés par la clientèle et exigent une plus grande polyvalence de leur personnel, qui doit pouvoir satisfaire les différentes demandes exprimées.

Enfin, il apparaît que le secteur des textiles techniques est de plus en plus présent et qu'il devrait continuer de prendre de l'essor. Selon le Conseil des ressources humaines de l'industrie textile : «La croissance de l'industrie textile ne sera pas due à la demande de textiles pour les vêtements et les produits ménagers, mais à celle pour les produits industriels⁹.» Cette tendance préoccupe également un nombre important d'acteurs en cause dans le processus de formation des techniciens/techniciennes en finition et fabrication textile. Selon ces personnes, il faut dans la formation actuellement offerte prendre en considération ces secteurs qui prennent de plus en plus d'expansion.

6.2 Jonction du travail, de la formation et de l'emploi

Au cours de cette étude, il est apparu que les fonctions de production (CNP 9442 et CNP 9443) visées par les programmes de finition et fabrication textile ne correspondaient pas à la réalité de l'entreprise. En fait, cette étude démontre qu'aucun sortant ou sortante de ces

deux programmes n'exerce une fonction de production en industrie. Les sortants et sortantes de ces programmes de formation occupent principalement des postes de responsabilité.

Dans les secteurs des textiles de première transformation et des produits textiles, 16 entreprises sur 28 (57 p. 100) ont indiqué leur intention d'engager des techniciens/techniciennes diplômés des programmes de finition et fabrication textile du cégep de St-Hyacinthe. Les employeurs ont mentionné des besoins totalisant 28 techniciens textiles superviseurs/techniciennes textiles superviseuses ou techniciens/techniciennes de laboratoire et 18 surveillants/surveillantes dans la transformation de produits textiles, portant aussi en entreprise le titre de contremaître/contremaîtresse.

Ce sont les employeurs du secteur des produits textiles qui manifestent le plus grand intérêt pour l'engagement de techniciens/techniciennes textiles. Sur les 28 techniciens/techniciennes textiles pouvant éventuellement être engagés dans les secteurs 18 et 19, 23 occuperaient des postes liés à l'industrie des produits textiles davantage en lien avec le programme de finition, sans exclure d'éventuels postes de supervision de la fabrication. Les compétences attendues consistent en un support technique à l'amélioration continue de la qualité des produits et des procédés et à la supervision du personnel de laboratoire ou de production. Si l'on se base sur le fait que les entreprises non consultées afficheraient probablement les mêmes tendances, les fonctions de travail à l'étude semblent prometteuses du point de vue de l'emploi.

6.3 Recommandations

Notre étude nous amène à constater que les techniciennes et techniciens formés par le cégep de St-Hyacinthe sont des diplômés reconnus par l'industrie textile et ils répondent aux exigences de formation des entreprises.

Compte tenu :

- de la croissance de l'industrie textile;

- du taux de satisfaction des employeurs à l'égard de la formation offerte par l'intermédiaire des programmes de St-Hyacinthe;
- des projets d'engagement des entreprises pour les années à venir;
- des besoins exprimés par l'industrie textile en ce qui a trait à la formation pour les années à venir;
- de l'évolution du secteur des textiles techniques;
- de la participation des techniciens et techniciennes textiles à la conception de nouveaux produits et procédés de fabrication;
- de l'évolution des tâches de surveillant ou surveillante vers celles de superviseur ou superviseure;
- d'une certaine inadéquation entre l'ensemble des tâches de la technicienne et du technicien textile et les fonctions de travail visées par les programmes *Fabrication* et *Finition*.

Il est recommandé :

- d'effectuer une analyse de la fonction de travail de technicien superviseur ou technicienne superviseure textile en lien avec la fonction de travail de technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication (CNP 2233) visée par le programme *Fabrication* (251.02);
- d'effectuer une analyse de la fonction de travail de technicien ou technicienne textile de laboratoire en lien avec la fonction de travail de technologues et techniciens/techniciennes en chimie appliquée (CNP 2211) visée par le programme *Finition* (251.01);
- de rectifier dans les documents officiels les fonctions de travail visées par les programmes *Fabrication* et *Finition*;
- de changer le titre des programmes actuels pour «Finition textile» et «Fabrication textile».

Dans les AST, il est recommandé :

- de prendre en considération, dans les travaux de révision, les besoins de l'industrie des textiles techniques;
- de prendre en considération les habiletés attendues du technicien ou de la technicienne textile en ce qui a trait à la mise au point de nouveaux produits et procédés de fabrication.

RÉFÉRENCES

1. EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. Direction générale des informations sur les professions et les carrières. *Classification nationale des professions, description des professions*, 1992, 724 p.
2. EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification canadienne descriptive des professions; classification et définitions*, tome 1, CCDP, 1971.
3. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Guide des études professionnelles et techniques au secondaire et au collégial 1995-1996*, 1995.
4. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Classification des activités économiques du Québec*, Les publications du Québec, 1984, 428 p.
5. PRICE WATERHOUSE. *Analyse des besoins de l'industrie canadienne des textiles*, Projet définitif, décembre 1995.
6. STATISTIQUE CANADA. N° 31203 au catalogue, 1992.
7. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Textile : profil de l'industrie 1990-1991*, 1992, 18 p.
8. BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Industries manufacturières du Québec, 1988-1993*, 1994, 37 p.
9. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. Direction générale de l'analyse économique et Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle. *Le secteur manufacturier et le commerce au Québec en 1995*, 1995.
10. CONSEIL CANADIEN DES NORMES. *Les normes et la qualité*. Web site [HTTP://WWW.SCC.CA/](http://www.scc.ca/).

11. CENTRE CANADIEN DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA PRODUCTIVITÉ. *Savoir exploiter notre potentiel : Techniciens et technologues de demain*. Rapport du Groupe d'étude sur les techniciens et les technologues, 1993.
12. ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC.
13. COMITÉ CANADIEN D'ACCREDITATION DES TECHNICIENS ET TECHNOLOGUES.
14. STATISTIQUE CANADA. *Population active occupée, recensement de 1991 selon les secteurs d'activité (CTI-80) et les professions (CNP-4)*.
15. STATISTIQUE CANADA. *Emploi, gain et durée du travail*, 1994, 151 p.
16. CÉGEP DE ST-HYACINTHE. Document interne.
17. ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE. *Répertoire des programmes de formation professionnelle*, Les Éditions septembre-Collection choisir Enr., 1994.
18. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La relance au collégial, situation au 31 mars 1994 des sortantes et sortants diplômés de l'enseignement collégial en 1992-1993 : formations préuniversitaire et technique*, 1995, 260 p.
19. CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DE L'INDUSTRIE TEXTILE. *Analyse des besoins en matière de ressources humaines de l'industrie canadienne du textile*, 1996.

ANNEXE I

A GUIDELINE FOR EVALUATING COMPETENCY-BASED CURRICULA

COMPETENCY ELEMENT	NON-TECHNICAL LEVEL (1)	TECHNICIAN LEVEL (2)	TECHNOLOGIST LEVEL (3)
PRINCIPLES	Tangible, readily demonstrable, e.g., electromagnetism, laws of motion, elasticity.	Develops applications of fundamentals, e.g., transformer principles, bending moments, compound formulae.	Abstract, inferrable, proven through indirect measurements; e.g., Bohr atom, superconduction, waveguide losses.
THINGS	Devices discrete components, e.g., transistor, beam, motor, tree.	Equipment combining components, structures, processes; e.g., tv set, truss, motor controller, watershed.	Complex, integrated systems of equipment or structures; e.g., bridge, sub-station, ecosystem, automobile.
SKILLS	Communcation, use of hand & power tools, arithmetic and algebraic computations, use of simple instruments; e.g., write memos, assemble a radio, create a piece-part drawing.	Gather and compile data, choose best tools and instruments, verify equipment performance, report on findings; e.g., create a computer spreadsheet or databse, test operating machinery.	Analyze data, draw conclusions, predict performance, synthesize designs, defend a thesis; e.g., calculate power system short circuit current, determine cause of metal fracture, evaluate rate of change in forest yields.
APPROACH TO PROBLEM-SOLVING	Prescribed methods, few variables, problem easily described, on or two unknowns, required information is stated, solution is definite.	Choose from several methods, several variables, multiple unknowns, all information/data is available, solution is definite.	Must develop method, many variables, some information/data must be assumed, solution may indeterminate, result may require complex supporting arguments.

COMPETENCY ELEMENT	NON-TECHNICAL LEVEL (1)	TECHNICIAN LEVEL (2)	TECHNOLOGIST LEVEL (3)
ANALYTIC TOOLS	Algebra, trigonometry, geometry, known formulae, standard software, graphing of observations	Differentiation, integration, basic statistics, high-level programming languages (C, Fortran, Basic).	Differential equations, Laplace transforms, expansion series, matrix algebra.
JUDGEMENT	Bi-polar (right or wrong), immediate verification, reliance on empirical rules (the last time it was done «this» way).	Choose best from known alternatives, verification by test or trial with controlled parameters.	Develop alternatives and evaluate their merits, verification through trial and experience, not immediate, may be multiple options and indefinite results.
MEASURES	Describe; Calculate; Illustrate; Explain; Fabricate; Identify; List.	Develop; Verify; Design; Demonstrate.	Evaluate; Prove; Defend; Formulate.

Source : Ordre des technologues professionnels du Québec
Référence : Comité canadien d'accréditation des techniciens et technologues, 1990

ANNEXE II

Personnes consultées au cours de rencontres, d'entretiens téléphoniques ou de visites d'entreprises.

Albany International

M. Roger Poirier

Asten Canada

M. Painchaud

Auvents Lecours

M. Jacques Poliquin

Bermatex

M. Mario Drouin

Bureau de la statistique du Québec

M. Jean Berselli

Caristrap Inc.

M^{me} Chantal Baker

Cégep de St-Hyacinthe

M^{me} Françoise Richer

M^{me} Nicole Pion

M. Charles Benoît

M. Gyslain Bouchard

M. Pierre Comtois

M^{me} Sophie Dorais

M. Roger Girard

Celanese

M. Mario Paquette

Cley & Thinker

M. Jean-Pierre Philie

Consoltex

M. Roger Normandin

C.S. Brooks

M. Bisson

Fibres Jasztex

M^{me} Johanne Farand

Filature Lemieux

M. Marc Lemieux

Garlock Canada

M. André Roy

Gel-Gar textile

M. Garand

Industries Wink

M. Michel Larose

J.L de Ball Canada Inc.

M. Michel Hébert

JWI Johnson

M. Hugues Tremblay

Lagran Canada

M. Christian Langlois

Centre des technologies textiles

M. Gérard Lombard

Parisian Knitting Mills

M. Joe Salanese

Rayonese Textile

M. Bertrand Voisine

Société québécoise de développement de la main-d'œuvre

M^{me} Christine Lamarre

Swift textile

M. Roger Plamondon

Tapis Coronet

M. Richard Fréchette

Tapis Peerless

M. Jean-Charles Guibeault

Taxitex

M^{me} Tousignant

Teinturier Élite

M. Bruno Morrissette

Teinturier Hubbard

M. Nardella

M. Veillette

Texel inc.

M. Gérard Sheubel

Textile Du-Ré Ltée

M. Sylvain Fecteau

Tricots Canada U.S.

M. Gilles Lord

ANNEXE III

QUESTIONNAIRE POUR
L'INDUSTRIE DU TEXTILE

- A : TEXTILES PRIMAIRES
B : PRODUITS TEXTILES

SECTION I : PROFIL DE L'ENTREPRISE

1. Numéro d'entrevue : _____
 2. Nom de l'entreprise : _____
 3. Personne-ressource (Nom et titre) : _____
 4. Adresse (région) : _____

5. Type de production :

- a) Secteur des produits filés
 b) Secteur des produits tissés
 c) Secteur des produits tricotés
 d) Secteur du tapis
 e) Secteur de la finition (teinture et impression)
 f) Secteur des produits non tissés
 g) Secteur des textiles techniques
 h) Autres (spécifiez) : _____

6. Nombre d'employés : _____ (au total)
 _____ (de production)

7. Les employés de votre entreprise sont-ils syndiqués? Oui Non

8. Les techniques génériques suivantes sont-elles présentes dans votre entreprise?

- | | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| a) Le dessin, la conception et l'ingénierie assistés par ordinateur (DAO/CAO/IAO) | ___ | ___ |
| b) Les machines à commandes numériques (CN/CNO) | ___ | ___ |
| c) La fabrication assistée par ordinateur (FAO) | ___ | ___ |
| d) Le contrôle des procédés de fabrication | ___ | ___ |

- | | | |
|---|-----|-----|
| e) Le stockage et la manutention automatisée | ___ | ___ |
| f) La production modulaire | ___ | ___ |
| g) Les robots | ___ | ___ |
| h) La gestion informatisée de la production (GIP) | ___ | ___ |
| i) Le juste-à-temps (Les flux-tendus) | ___ | ___ |
| j) La qualité totale | ___ | ___ |
| k) Autres techniques : _____ | ___ | ___ |
9. Les techniques suivantes, propres à l'industrie textile, sont-elles présentes dans votre entreprise?
- | | Oui | Non |
|---------------------------|-----|-----|
| a) Teinture par autoclave | ___ | ___ |
| b) Thermofixation | ___ | ___ |
| c) Chutes automatiques | ___ | ___ |
| d) Calandrage | ___ | ___ |
10. Menez-vous des activités en recherche et développement? Oui Non
- Si oui**, avez-vous un service distinct pour cette fonction? développement? Oui Non
11. Menez-vous des activités de formation à l'intérieur de l'entreprise? Oui Non
- Si oui**, quelles sont les fonctions de travail visées par la formation?
- Cadres et spécialistes
 - Personnel administratif
 - Techniciens/techniciennes et technologues
 - Contremaître/contremaîtresse
 - Personnel d'entretien
 - Personnel de production
 - Personnel des ventes et du marketing
 - Mécaniciens/mécaniciennes
 - Toutes les fonctions de travail

12. Commentaires ou questions sur la section I :

SECTION II : PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE

A) TECHNOLOGUE/TECHNICIEN/TECHNICIENNE

1. Quels sont les types de techniciens/techniciennes et de technologues présents dans l'entreprise?

Technologue

Technicien/technicienne

- a) Industriel
- b) Fabrication
- c) Textiles
- d) Chimie appliquée

- a) Industriel
- b) Fabrication
- c) Textiles
- d) Chimie appliquée

2. Pour les fonctions de travail énumérées au point I, quel est le nombre d'employés et d'employées, la moyenne d'âge, le sexe et le salaire horaire?

Fonction de travail		Nombre d'employés/employées	Sexe M F	Âge moyen	Salaire horaire
Technologue	<ul style="list-style-type: none"> a) Industriel b) Fabrication c) Textiles d) Chimie appliquée 				
Technicien/technicienne	<ul style="list-style-type: none"> a) Industriel b) Fabrication c) Textiles d) Chimie appliquée 				

3. Pour les fonctions de travail de technicien/technicienne ou de technologue, quel est le niveau de scolarité et le nombre d'années d'expérience du **personnel en place**?

Fonction de travail		Niveau de scolarité	Années d'expérience			
			Aucune	1 à 5 ans	Entre 6 et 10 ans	Plus de 10 ans
Technologue	a) Industriel b) Fabrication c) Textiles d) Chimie appliquée					
Technicien/ technicienne	a) Industriel b) Fabrication c) Textiles d) Chimie appliquée					

4. À l'engagement, pour les fonctions de travail de technicien/technicienne ou de technologues, quel est le niveau de scolarité et le nombre d'années d'expérience exigés?

Fonction de travail		Niveau de scolarité	Années d'expérience			
			Aucune	1 à 5 ans	Entre 6 et 10 ans	Plus de 10 ans
Technologue	a) Industriel b) Fabrication c) Textiles d) Chimie appliquée					
Technicien/ technicienne	a) Industriel b) Fabrication c) Textiles d) Chimie appliquée					

5. Quelles sont les qualifications exigées à l'engagement pour les fonctions de travail de :

Fonction	Qualifications : Connaissances, habiletés et attitudes
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

6. Quelles sont les tâches liées aux fonctions énumérées?

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
PROGRAMME								
Concevoir et diriger différents programmes : production, inventaire, assurance, etc								
Concevoir et effectuer des études sur le travail et concevoir et exécuter des programmes connexes								
Concevoir et appliquer des plans et des programmes de santé, de sécurité, etc. Exemples : Étude de méthodes de manutention pour réduire l'effort physique, augmenter la sécurité et diminuer les frais.								
Diriger des programmes de formation en sécurité au travail.								
Participer à l'élaboration de normes, de marches à suivre etc.								

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
PROGRAMME (SUITE)								
Préparer et appliquer des programmes d'échantillonnage et d'analyse afin d'assurer la conformité aux normes de qualité, par exemple.								
Aider à la conception et à la mise en œuvre des programmes d'échantillonnage et d'analyse afin d'assurer la conformité aux normes de qualité.								
Autres								

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
RECUEIL DE DONNÉES								
Compiler des données et interpréter les résultats des analyses ou des expériences.								
Compiler les données à des fins d'étude analytique.								
Recueillir et analyser des données et des échantillons à l'appui des programmes de contrôle de la qualité et de santé et sécurité industrielles.								
Recueillir et compiler des données opérationnelles et expérimentales.								

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
RECUEIL DE DONNÉES (SUITE)								
Exercer une gamme restreinte de fonctions techniques pour appuyer les recherches, les essais et les analyses chimiques.								
Autres								

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
INSTALLATIONS, ÉQUIPEMENTS ET ÉQUIPEMENTS								
Utiliser et entretenir l'équipement et l'appareillage de laboratoire.								
Concevoir l'aménagement des usines et des installations.								
Participer à la conception de l'aménagement de l'usine.								
Planifier l'attribution des tâches.								
Établir les calendriers de production.								
Autres								

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
SUPPORT								
Aider à la préparation et à l'exécution des expériences, des essais et des analyses chimiques.								
Participer à la conception et à la fabrication d'appareils d'expérimentation.								
Participer à la mise au point de procédés liés au génie chimique et à la préparation d'études sur l'approvisionnement, la construction, l'inspection, etc.								
Préparer des solutions, des réactifs et des échantillons de formule définie par exemple préparer une formule de teinture.								
Régler les commandes des machines et du matériel.								
Surveiller (coordonner) la production et vérifier les procédés.								
Collaborer à la surveillance de tous les inventaires.								
Effectuer des évaluations du travail et autres études.								
Commander les matériaux nécessaires à la préparation des couleurs								
Autres								

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
DÉVELOPPEMENT								
Concevoir des applications informatiques de commande des robots et des machines à réglage numérique.								
Concevoir des procédés et des opérations de fabrication, par exemple analyser les fibres, concevoir les tissus et établir les spécifications pour la production.								
Mettre au point des méthodes de fabrication et de transformation et déterminer les variables connexes par exemple choisir la matière colorante et mettre au point une formule de teinture.								
Autres								

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
EXPÉRIENCES/ÉTUDES								
Préparer et faire des expériences et des analyses chimiques en appliquant diverses techniques, par exemple, examiner la structure et des autres caractéristiques des fibres et mesurer la résistance des fils.								

	Technicien/technicienne				Technologue			
	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie	Industrie	Fabrication	Textiles	Chimie
EXPÉRIENCES/ÉTUDES (SUITE)								
Mener des projets pilotes en usines chimiques ou pétrochimiques.								
Effectuer des études de temps et de mouvement dans le but d'évaluer la production et le rendement.								
Autres								

7. Bref, quel est la principale responsabilité du technicien ou de la technicienne ou technologue?

B) SURVEILLANT/SURVEILLANTE, CONTREMAÎTRE/CONTREMAÎTRESSE

1. En ce qui concerne la fonction de surveillant/surveillante dans la transformation de produits textiles, quel est le nombre d'employés, la moyenne d'âge, le sexe et le salaire horaire

Fonction de travail	Nombre d'employés/ d'employées	Sexe		Âge moyen	Salaire horaire
		M	F		
Surveillant/surveillante					

2. Pour la fonction de travail de surveillant/surveillante dans la transformation des produits textiles quel est le niveau de scolarité et le nombre d'années d'expérience du **personnel en place**?

Fonction de travail	Niveau de scolarité	Années d'expérience			
		Aucune	1 à 5 ans	Entre 6 et 10 ans	Plus de 10 ans
Surveillant/surveillante					

3. Pour la fonction de travail de surveillant/surveillante dans la transformation des produits textiles quel est le niveau de scolarité et les années d'expérience exigés à **l'engagement**?

Fonction de travail	Niveau de scolarité	Années d'expérience			
		Aucune	1 à 5 ans	Entre 6 et 10 ans	Plus de 10 ans
Surveillant/surveillante					

4. Pour exercer la fonction de surveillant/surveillante, le candidat ou la candidate doit-il ou doit-elle au préalable avoir exercé une fonction de production? Oui Non

Si oui, quel est le nombre d'années d'expérience exigé et dans quelle fonction de travail?

5. Quelles sont les qualifications exigées à l'engagement pour la fonction de travail de surveillant/surveillante?

Qualifications : Connaissances, habiletés et attitudes.

6. Quelles sont les tâches liées à la fonction de surveillant/surveillante dans la transformation des produits textiles?

	Surveillant/surveillante
GESTION	
Superviser, coordonner et établir l'horaire des ouvrières et ouvriers chargés de la production.	
Assurer la formation des travailleurs/travailleuses (tâches, normes de sécurité et politiques de la compagnie).	
Recommander des mesures de gestion du personnel telles que l'engagement et les promotions.	
Résoudre les problèmes liés au travail et faire des recommandations pour améliorer la productivité et qualité des produits.	
Autres	

	Surveillant/surveillante
ÉQUIPEMENTS	
Établir des méthodes de travail permettant de respecter les échéances et coordonner des activités conjointement avec d'autres services.	
Rédiger les rapports de production.	
Faire des demandes de matériaux et de fournitures.	
Mettre au point, au besoin, des machines et du matériel.	
Autres	

7. Bref, quelle est la principale responsabilité du surveillant ou de la surveillante dans la transformation des produits textiles?

8. La fonction de travail de surveillant/surveillante se distingue-t-elle de la fonction de travail de contremaître/contremaîtresse? Oui Non

Si oui, quelle est la différence?

9. Y a-t-il d'autres responsables de la supervision des opérations et du personnel?
Oui Non

Si oui, lesquels?

C. PERSONNEL DE PRODUCTION

1. Pour les fonctions de travail liées à la production, quel est le niveau de scolarité moyen du **personnel en place**?
- a) Primaire
 - b) Secondaire (non achevé)
 - c) Secondaire V (achevé)

2. Quel est le salaire horaire moyen pour les employés de production?
- a) Entre 10 \$ et 12 \$ l'heure
 - b) Entre 13 \$ et 15 \$ l'heure
 - c) Entre 16 \$ et 18 \$ l'heure
3. En ce qui concerne ces fonctions de production, le taux de roulement des employés est-il important?
- _____
- _____
- _____
4. Engageriez-vous des techniciens/techniciennes pour exercer ces fonctions de production?
- Oui Non

SECTION III : LES BESOINS DE FORMATION

1. Votre entreprise a-t-elle des besoins en matière de formation?
Oui Non

Si oui, quelles sont les fonctions de travail touchées?

Technicien/technicienne Surveillant/surveillante
 Technologue Employés/employées de production

2. Y a-t-il des fonctions de travail qui sont appelées à subir des modifications dans les cinq prochaines années?

Technicien/technicienne Surveillant
 Technologue Employés/employées de production

3. Connaissez-vous les programmes de formation existants en fabrication et en finition textile? Oui Non

Si oui, que pensez-vous de ces programmes?

4. Avez-vous déjà accueilli des stagiaires? Oui Non

Si oui, qu'avez-vous pensé de l'expérience?

5. Est-ce que vous engagez des sortants/sortantes des programmes de fabrication et finition? Oui Non

Si oui, quelle fonction occupent-t-ils à leur arrivée dans l'entreprise?

Programme	Fonction à l'engagement	Nombre
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

6. Lorsque vous en avez la possibilité, préférez-vous former votre personnel en entreprise plutôt que par l'intermédiaire des programmes qui sont offerts?

	OUI	NON	Pourquoi?
Techniciens/techniciennes	_____	_____	_____
Technologues	_____	_____	_____
Surveillants/surveillantes	_____	_____	_____
Employés/employées de production	_____	_____	_____

SECTION IV : PROSPECTIVES

1. Selon vous, quel sont les répercussions actuelles et futures des nouvelles techniques sur les fonctions de travail :
- a) de technicien/technicienne ou technologue

- b) de surveillant/surveillante

c) de personnel de production

2. Y a-t-il émergence de nouvelles fonctions de travail, par exemple, celle d'agent de commercialisation en textiles?

3. Dans l'industrie du textile, y a-t-il des liens entre les activités de conception, de production et de commercialisation?

4. Pour les fonctions de travail suivantes, quelles sont les possibilités d'engagement pour les cinq prochaines années?

Technicien/technicienne _____

Technologue _____

Surveillant/surveillante _____

Personnel de production : - Teinturier/teinturière _____
- Finisseur/finisseuse _____
- Tisseur/tisseuse _____
- Tricoteur/tricoteuse _____
- Autres conducteurs/conductrices _____

Merci de votre collaboration!

Caroline Dion,
Agente de recherche, MEQ
Tel.:

ANNEXE IV

Secteur professionnel :251.00 TECHNOLOGIE ET GESTION DES TEXTILES

251.01 FINITION (1991)

TYPE DE SANCTION :

DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

91 1/3 unités

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE :

- ▶ Mathématiques 434
- ▶ Sciences physiques 436

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce programme vise à donner à l'élève la formation nécessaire pour devenir un technologue superviseur ou une technologue superviseure en finition dans l'industrie des textiles.

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de comprendre les phénomènes physiques en cause dans les processus mécaniques de transformation des matières textiles; de saisir toute la portée des phénomènes chimiques en cause dans les opérations d'ennoblissement. Il ou elle pourra établir, relativement aux phénomènes chimiques, des corrélations et des comparaisons ainsi que des interrelations entre des systèmes physico-chimiques et des procédés; formuler des procédures et les expérimenter en manipulant des appareils ayant les caractéristiques de l'équipement industriel, afin de les vérifier, de les corriger ou de les améliorer, les mettre en œuvre et évaluer le traitement du produit. Il ou elle pourra proposer ou prendre les mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs de production. Il ou elle sera en mesure d'utiliser à bon escient les connaissances relatives à l'organisation et aux relations entre individus et groupes travaillant dans une entreprise textile ainsi que d'adopter les attitudes et les comportements qui lui permettront de communiquer de façon appropriée avec toute personne du milieu, tout membre du personnel de l'usine ou tout client ou cliente, en vue d'accroître la productivité et la recherche de la qualité, dans un contexte de plus en plus informatisé. Il ou elle sera également en mesure de tenir compte des incidences écologiques de certains choix techniques.

CONTENU DU PROGRAMME

Cours obligatoires :

2 2/3 unités d'éducation physique

8 unités de philosophie

8 unités de langue et littérature

plus les cours suivants :

201-227-77	Statistique et contrôle	2-2-2	2 2 /3
201-502-85	Compléments de mathématique (Techniques de la chimie)	3-2-3	2 2/3
202-102-82	Chimie générale	3-2-3	2 2/3
202-221-91	Chimie des solutions et finition des textiles	2-2-2	2
251-110-91	Introduction aux technologies des textiles	3-1-2	2
251-210-91	Classification et mesure des fibres	2-3-2	2 1/3
251-211-91	Synthèse des colorants et des fibres textiles	3-0-3	2
251-301-91	Finition de la laine	3-3-3	3
251-321-91	Propriétés des fibres	2-1-2	1 2/3
251-340-91	Initiation à la gestion des textiles	2-0-2	1 1/3
251-401-91	Finition des fibres artificielles et synthétiques	3-3-3	3
251-501-91	Finition du coton et du coton-polyester	7-7-7	7
251-511-91	Mesure et nuance des couleurs	2-1-2	1 2/3
251-541-91	Gestion des opérations en finition	2-2-2	2
251-550-91	Évaluation quantitative de la qualité	3-3-3	3
251-611-91	Contrôle de la qualité des couleurs	1-2-1	1 1/3
251-631-91	Gestion de la qualité en finition	2-2-2	2
251-641-91	Épreuves chimiques	3-3-3	3
350-420-91	Supervision d'une équipe de travail I	2-2-2	2
350-520-91	Supervision d'une équipe de travail II	2-2-2	2
350-620-91	Gestion et découverte de soi	0-4-2	2

8 unités de cours complémentaires

plus 14 unités au choix des collèges parmi les cours suivants :

243-510-91	Automatisation des procédés et de leur contrôle	2-2-2	2
251-331-91	Conversion des fibres	2-1-2	1 2/3
251-551-91	Impression et design	3-3-3	3
251-601-91	Finition des textiles : production et contrôle	7-8-7	7 1/3

251.02 FABRICATION

(1991)

TYPE DE SANCTION :

DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

90 1/3 unités

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE :

- ▶ Mathématiques 434
- ▶ Sciences physiques 436

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce programme vise à donner à l'élève la formation nécessaire pour devenir un technologue superviseur ou une technologue superviseure en fabrication dans l'industrie des textiles.

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de comprendre les phénomènes physiques en cause dans les processus mécaniques de transformation des fibres en filés ou en non-tissés et des filés en tricot, en tissus et en tapis. Il ou elle pourra établir des corrélations, des comparaisons et des interrelations entre les produits obtenus par différents procédés, formuler des procédures et les expérimenter en manipulant des appareils ayant les caractéristiques de l'équipement industriel afin de les vérifier, de les corriger ou de les améliorer, les mettre en œuvre et en évaluer le produit. Il ou elle pourra proposer ou prendre les mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs de production. Il ou elle sera en mesure d'utiliser à bon escient les connaissances relatives à l'organisation et aux relations entre individus et groupes travaillant dans une entreprise textile ainsi que d'adopter les attitudes et les comportements qui lui permettront de communiquer de façon appropriée avec toute personne du milieu, membre du personnel de l'usine ou tout client, en vue d'accroître la productivité et la recherche de la qualité, dans un contexte de plus et plus informatisé.

CONTENU DU PROGRAMME

Les cours obligatoires :

- ▶ 2 2/3 unités d'éducation physique
- ▶ 8 unités de philosophie
- ▶ 8 unités de langue et littérature

plus les cours suivants

201-227-77	Statistique et contrôle	2-2-2	2
201-502-85	Compléments de mathématique (Techniques de la chimie)	3-2-3	2 2/3
202-102-82	Chimie générale	3-2-3	2 2/3
251-110-91	Introduction aux technologies des textiles	3-1-2	2
251-202-91	Épreuves physiques sur fibres et rubans	1-2-2	1 2/3
251-210-91	Classification et mesure des fibres	2-3-2	2 1/3
251-302-91	Préparation et transformation des fibres en rubans	2-3-2	2 1/3
251-322-91	Armure, analyse et identification des tissus I	2-1-2	1 2/3
251-332-91	Épreuves physiques sur mèches et filés	1-2-2	1 2/3
251-340-91	Initiation à la gestion des textiles	2-0-2	1 1/3
251-402-91	Transformation des rubans et filés	2-3-2	2 1/3
251-412-91	Tricot rectiligne	2-2-2	2
251-422-91	Armure, analyse et identification des tissus II	2-2-2	2
251-432-91	Préparation au tissage	3-2-2	2 1/3
251-502-91	Préparation et transformation : synthétiques et mélanges	2-3-2	2 1/3
251-521-91	Fabrication des non-tissés et du tapis	2-2-2	2
251-522-91	Épreuves physiques sur tissus et tricotés	1-2-2	1 2/3
251-532-91	Tissage et métiers à tisser	2-3-2	2 1/3
251-540-91	Finition des matières textiles	2-2-2	2
350-552-91	Organisation, mesure et évaluation du travail dans l'usine	2-2-2	2

251-622-91	Armure, analyse et identification des tissus III	2-1-2	1 2/3
251-682-91	Gestion de la qualité en fabrication	2-2-2	2
251-692-91	Gestion des opérations en fabrication	2-2-2	2
350-420-91	Supervision d'une équipe de travail I	2-2-2	2
350-520-91	Supervision d'une équipe de travail II	2-2-2	2
350-620-91	Gestion et découverte de soi	0-4-2	2

8 unités de cours complémentaires

plus 10 2/3 unités au choix des collègues parmi les cours suivants :

242-163-90	Sciences graphiques	2-2-2	2
251-512-91	Tricot circulaire	2-2-2	2
251-562-91	Environnement interne et production	2-2-2	2
251-572-91	Tendance du design en fabrication textile	2-1-2	1 2/3
251-662-91	Procédés particuliers et développement en fabrication	3-0-1	1 1/3
251-672-91	Plan d'usine textile	2-2-1	1 2/3

